



**RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

- Attestation de la personne responsable du rapport annuel
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Etats financiers annuels 2023
- Rapports du Commissaire aux comptes

## **RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

Le 30 avril 2024,

**Monsieur Christophe Brunot**  
Président - Directeur Général de Largo

## LARGO

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 71.005,96 euros  
4, rue Jean Mermoz - 44980 Sainte-Luce-sur-Loire  
821 173 572 RCS Nantes  
(la "Société")

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 20 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### 1. Principales données financières

Comptes Sociaux de la Société	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2023
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
Produits d'exploitation	21.398.702	22.779.138
Charges d'exploitation	25.956.622	27.881.885
Résultat d'exploitation	- 4.557.921	-5.102.747
Résultat financier	- 457.896	-193.200
Résultat exceptionnel	- 749	-4.786
Impôts sur les bénéfices et participation	-	- 345.162
Résultat net	-5.016.565	-4.955.571
<b>BILAN</b>		
Actif immobilisé	1.417.620	1.721.466
Actif circulant	14.888.523	10.481.819
Total de l'actif	16.306.143	12.203.284
Capitaux propres	8.641.761	3.686.190
Provisions pour risques et charges	152.635	230.259
Emprunts et dettes	7.511.279	8.284.009
Total du passif	16.306.143	12.203.284

## 2. Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

### • **Exercice de l'activité**

- Accélération de l'approvisionnement en circuit court : +125% de produits collectés en 2023 vs 2022.
- Accélération de la rotation du stock, baisse significative du niveau et de l'ancienneté du stock : 86% des produits en stock au 01/01/2023 sont écoulés sur 2023, le niveau de stock s'établit à 4 240K€ au 31/12/2023 vs 6 331K€ au 31/12/2022.
- Signature d'un contrat opérateur avec Orange France.
- Fort développement des canaux digitaux et BtoB.
- Forte augmentation du taux de marge après coût de reconditionnement sur les produits « nouvelle stratégie » (produits achetés en 2023) qui s'établit à 16.8% vs 7.89% sur l'ensemble des ventes de l'année 2023.

### • **Attribution d'actions gratuites**

#### **Plans d'actions gratuites 2021**

Nous vous rappelons que (i) un plan d'actions gratuites de Fidélisation 2021 de 800 actions au profit de 25 bénéficiaires sur un maximum de 24.000 actions et (ii) un plan d'actions gratuites de Performance 2021 de 3.600 actions au profit de 9 bénéficiaires sur un maximum de 46.800 actions ont été mis en place par le Conseil d'administration en date du 30 novembre 2021 faisant usage de la délégation de compétence de l'Assemblée générale du 18 mars 2021.

Compte tenu du départ de 4 salariés de la Société avant la fin de la Période d'Acquisition, ces plans en circulation ont été porté à un maximum de (i) 16.800 actions et (ii) 28.800.

Par ailleurs, les conditions de performance au titre du premier semestre 2022 qui avaient été fixées n'ont été réalisées.

#### **Plans d'actions gratuites 2022**

Nous vous indiquons que (i) un plan d'actions gratuites de Fidélisation 2022 de 800 actions au profit de 8 bénéficiaires soit un maximum de 6.400 actions et (ii) un plan d'actions gratuites de Performance 2022 de 3.600 actions au profit de 3 bénéficiaires soit un maximum de 10.800 actions ont été mis en place par le Conseil d'administration en date du 18 octobre 2022 faisant usage de la délégation de compétence de l'Assemblée générale du 28 juin 2022.

## 3. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- CA en très forte hausse au T1 2024 à 9.463M€ soit +145% vs T1 2023.
- Accélération de la collecte et des ventes sur la gamme Samsung.

#### **Plans d'actions gratuites 2021**

Lors de sa séance du 23 janvier 2024, le Conseil, faisant usage de la délégation consentie au titre

de la 21ème résolution de l'assemblée générale mixte du 18 mars 2021 a constaté que la Période d'Acquisition n°1 prévue dans le Règlement Fidélisation s'est achevée le 31 décembre 2023 ;

En conséquence, le Conseil a constaté l'acquisition définitive de 3.200 actions d'une valeur nominale de deux centimes d'euro (0,02 €) par attribution de 3.200 actions en auto-détention ;

Nous vous indiquons que (i) un plan d'actions gratuites de Fidélisation 2022 de 800 actions au profit de 8 bénéficiaires sur un maximum de 6.400 actions et (ii) un plan d'actions gratuites de Performance 2022 de 3.600 actions au profit de 3 bénéficiaires sur un maximum de 10.800 actions ont été mis en place par le Conseil d'administration en date du 18 octobre 2022 faisant usage de la délégation de compétence de l'Assemblée générale du 28 juin 2022.

#### **Plans d'actions gratuites 2024**

Lors de sa séance du 23 janvier 2024, le Conseil a procédé à la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions 2024 dit plan "Fidélisation 2024" sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 juin 2023. En vertu de ce plan, 800 Actions Gratuites de Fidélisation 2024 ont été attribuées à 8 bénéficiaires, soit un maximum de 4.800 actions.

Par ailleurs, ce même Conseil a procédé à la mise en place d'un plan d'attribution de 3.600 actions gratuites de performance (plan "Performance 2024") allouées à une personne physique salariée de la Société. L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et certaines conditions de performance au cours d'une période allant de la date d'attribution des Actions Gratuites de Performance 2024 par le Conseil jusqu'au plus tard le 30 avril 2028.

#### **Absorption de la société Largo Business**

Se référer au paragraphe 8.1 ci-dessous.

#### **4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société entend poursuivre son développement sur un marché du reconditionné en forte croissance.

#### **5. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – utilisation d'instruments financiers**

La liste des principaux risques et incertitudes de la Société sont les suivants :

**- Risques liés à l'activité**

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
<b>La Société pourrait être confrontée à des difficultés d'approvisionnement en équipements à reconditionner</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>* L'activité de la Société est principalement dépendante de la capacité à s'approvisionner en smartphones et autres équipements (tablettes...) à reconditionner et en pièces détachées</p> <p>Face à la forte croissance du marché, la Société pourrait ne pas pouvoir réaliser ses achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans les délais souhaités ; ou</li> <li>- en quantités suffisantes, ou encore</li> <li>- à des conditions économiques satisfaisantes.</li> </ul> <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à une quelconque difficulté d'approvisionnement.</p>	<p>* Incapacité à livrer les commandes clients dans les quantités et demandées ou dans les délais attendus</p> <p>* Impact direct plus ou moins significatif selon les difficultés d'approvisionnements, sur le chiffre d'affaires et/ou la marge susceptible de remettre en cause les objectifs annoncés.</p> <p>* Problème d'image en cas de rupture de stocks et risque de perte d'une clientèle au profit de concurrents</p>	<p>* Développement d'une activité de buy-back et d'une activité avec des opérateurs (principal canal de collecte) pour enrichir les sources d'approvisionnement</p> <p>* La Société dispose d'un large panel de fournisseurs présents sur plusieurs continents auprès desquels elle anticipe ses besoins sur plusieurs mois</p> <p>* De plus, la Société devrait bénéficier indirectement du consensus de place existant pour maximiser la collecte d'équipements usagés</p>
<b>Risques liés aux éléments incorporels (notoriété, marque, réputation...)</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>* La Société pourrait être exposée à la survenance d'évènements réputationnels, fondés ou non, en lien notamment avec un défaut de qualité de produits ou des services délivrés. Un tel évènement pourrait de plus faire l'objet d'une couverture médiatique plus ou moins importante</p>	<p>* Impact défavorable plus ou moins significatif sur l'activité, les résultats, les perspectives et la situation financière du Groupe en fonction de la nature du problème rencontré</p>	<p>* Processus de reconditionnement et contrôle qualité mis en place exigeants</p> <p>* Souscription d'une assurance responsabilité du fait du produit</p>
<b>Risques liés au site internet et aux places de marchés</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>* La Société pourrait être affectée en cas d'évènement échappant à son contrôle et pourrait entraîner une interruption ou des ralentissements prolongés de son site internet ou du serveur sur lequel est hébergé ce dernier (piratage, difficultés techniques, réduction du trafic, etc.)</p> <p>* La pérennité des relations avec certaines places de marché, sur lesquelles la Société commercialise ses produits, pourrait être remise en cause</p>	<p>* Les difficultés techniques sur le site internet pourraient avoir un impact défavorable sur le développement anticipé des ventes habituellement traitées via ce canal</p> <p>* L'arrêt de la collaboration avec certaines places de marché pourrait impacter défavorablement l'un des principaux canaux de commercialisation de la Société</p>	<p>* Les données ne sont pas hébergées au niveau local et font l'objet d'une sauvegarde chez nos prestataires d'hébergement</p> <p>* Les systèmes informatiques de la Société disposent des moyens nécessaires (pare-feu, anti-virus, etc.) pour lutter contre les opérations de piratage</p> <p>* En cas d'arrêt de la collaboration, la Société devrait trouver d'autres par-</p>

		tenaires places de marché, ou pourrait choisir de confier davantage de produits aux autres places de marché déjà référencées
<b>La Société pourrait être confrontée à un problème de sécurité ou de qualité sur l'un de ses produits</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>* L'un des produits commercialisés par la Société pourrait connaître une défaillance technique susceptible de provoquer un accident</p> <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à un quelconque problème de sécurité ou de qualité sur l'un de ses produits.</p>	<p>* Dégradation de l'image de la marque et de la qualité des produits perçue par les consommateurs</p> <p>* Perte de confiance de tout ou partie de ses clients</p> <p>* Diminution plus ou moins sensible des ventes</p>	<p>* Acquisition de pièces détachées reconditionnées d'origine et compatibles.</p> <p>* Processus de reconditionnement et contrôle qualité mis en place exigeants</p> <p>* Recours possible contre le fournisseur de la pièce à l'origine du problème</p> <p>* Souscription d'une assurance responsabilité du fait du produit</p>

## 2- Risques juridiques et réglementaires

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
<b>Risques liés au non-respect de dispositions des réglementations applicables, notamment en matière de traitement des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données-RGPD) et de traitement des déchets électriques et électroniques (DEEE)</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>La Société est à ce jour concernée par deux principales réglementations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le traitement des déchets récupérés au titre de son activité de reconditionnement d'équipements numériques (réglementation DEEE)</li> <li>- la réglementation RGPD du fait notamment du lancement d'un site commercial</li> </ul>	<p>* Mise en place au sein de la Société d'une démarche structurée mais qui pourrait connaître des difficultés dans la garantie du respect de diverses obligations lui incombant</p> <p>Le non-respect de certaines dispositions pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- engendrer une amende d'un montant maximum de 4% du chiffre d'affaires annuel en matière de réglementation RGPD</li> </ul> <p>*Les vols de données pourraient engendrer un risque de réputation pour la Société</p>	<p>* La société a contractualisé avec deux organismes DEEE, un pour les batteries et le second pour les déchets électroniques (écran, composants électroniques). Ces contrats portent sur la collecte, le recyclage et la valorisation des composants issus des activités de Largo relevant des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).</p> <p>* La Société prend les précautions nécessaires afin de sécuriser les données, les pertes ou les vols de données personnelles mais le contexte actuel montre un risque à ce sujet (risque de non-conformité liés à une évolution constante du contexte réglementaire)</p> <p>* La Société a mis en place des procédures internes en conformité avec le règlement RGPD</p> <p>* Les données de paiement utilisées lors des achats en ligne transitent uniquement chez le prestataire bancaire et ne sont jamais stockées sur les serveurs de la Société</p>
<b>Risque lié au litige en cours sur l'application de la redevance pour copie privée aux produits reconditionnés</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>* La société Copie France sollicite le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés et a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo. Cette demande porte, de manière rétroactive, sur les ventes réalisées et pourrait impliquer une modification de la législation pour les ventes futures.</p>	<p>* La demande porte sur un montant de 1.479 K€, calculé de manière rétroactive sur la base du nombre d'unités vendues.</p> <p>* La mise en place de cette taxe pourrait faire augmenter le prix de vente des produits reconditionnés</p>	<p>* La société adhère au syndicat des acteurs de l'économie circulaire (SIRMIET) qui porte la voix de ces derniers auprès du législateur.</p> <p>* Un cabinet d'avocats a été missionné pour défendre les intérêts des acteurs de la profession qui s'opposent à cette demande.</p>

<b>Risques liés à l'absence actuelle de réglementation spécifiques applicable aux reconditionneurs</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>Le marché du smartphone reconditionné n'est aujourd'hui encadré par aucune réglementation ou norme à l'exception de celle liée aux déchets électriques et électroniques (DEEE).</p> <p>L'instauration d'un cadre réglementaire de plus en plus contraignant serait notamment susceptible de conduire la Société à devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-A revoir les grades attribués à ses produits reconditionnés,</li> <li>-A adapter son process de reconditionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Certains produits pourraient se voir attribuer un grade inférieur à celui attribué jusqu'à présent ce qui aurait ainsi un impact sur son prix de vente et donc sur la marge dégagée</li> <li>*Nécessité de mise en œuvre de mesures pour assurer la conformité du processus de reconditionnement aux nouvelles exigences réglementaires ce qui pourrait s'avérer coûteux et viendrait affecter alors les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Anticipation déjà faite d'une telle évolution à travers la définition et l'application stricte d'un process de reconditionnement particulièrement exigeant permettant à la Société de considérer que la mise en conformité avec une possible réglementation future ne devrait pas nécessiter de coûts supplémentaires significatifs</li> <li>* La société adhère au syndicat des acteurs de l'économie circulaire (SIRRMJET) qui porte la voix de ces derniers auprès du législateur</li> </ul>
<b>Risques liés aux éléments de propriété intellectuelle</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Capacité à protéger sa marque et son nom de domaine</li> <li>* Risque de violation des éléments de propriété intellectuelle de la Société par un ou plusieurs tiers</li> </ul> <p>A ce jour, la Société n'a jamais fait face à un quelconque problème lié à la propriété intellectuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Remise en cause du droit d'usage de la marque « keep calm and just Relax » sous laquelle près de 77% du chiffre d'affaires a été réalisé en 2020</li> <li>* Remise en cause des perspectives de croissance</li> <li>* Perte de notoriété</li> <li>* Risques de contentieux</li> <li>* Impact défavorable sur l'activité, les résultats et la situation financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Tous les éléments de propriété intellectuelle font l'objet d'un suivi par un cabinet d'avocat spécialisé en la matière (mission d'assistance générale)</li> </ul>
<b>Risques liés aux assurances</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>*La Société a souscrit les polices d'assurances qu'elle estimait nécessaire au regard de son activité.</li> </ul> <p>Le niveau de couvertures pourrait s'avérer insuffisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Impact défavorable plus ou moins significatif selon le problème rencontré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise en adéquation permanent des polices existantes</li> <li>* Analyse régulière des nouveaux besoins</li> </ul>

### 3 - Risques liés à l'environnement concurrentiel

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
<b>La Société intervient sur un marché où l'environnement concurrentiel est particulièrement actif</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>* Il existe de nombreux acteurs de taille et de profils différents (pure player, place de marché...) au niveau d'exigence opérationnelle disparate. Toute information négative majeure (difficultés financières, dégradation du niveau de satisfaction clients, vente de contrefaçons, non-paiement des éco-contributions...) relative à un des acteurs du secteur peut impacter le secteur dans son ensemble à travers une défiance du consommateur</p> <p>*La multiplication d'acteurs peut entraîner une tension sur le marché des approvisionnements (collecte des équipements à recycler) et des pièces détachées</p>	<p>* Ralentissement du rythme de croissance</p> <p>* Remise en cause des objectifs commerciaux à l'horizon 2025</p> <p>* Déficit d'image</p> <p>*Tensions sur les prix d'achat avec un impact sur la marge dégagé par la Société</p>	<p>* Efforts permanents pour améliorer le process de reconditionnement afin de maintenir le niveau qualitatif de l'offre</p> <p>* Efforts de sécurisation des approvisionnements au travers d'une diversification des sources et la volonté d'une montée en puissance des volumes afin d'être un acteur crédible</p> <p>*La cotation de la Société l'a dotée d'une crédibilité accrue et d'une capacité à traiter avec des acteurs de taille significative grâce à une structure financière renforcée</p>
<b>Risque lié à une décision possible des principaux opérateurs d'intégrer une activité de reconditionnement</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>* Les opérateurs constituent le principal canal de vente de téléphones mobiles en France et sont à l'origine d'une part significative de la collecte d'équipements usagés notamment à l'occasion d'une nouvelle vente. Affichant tous une volonté développer la vente de produits reconditionnés dans le cadre de leur propre démarche RSE, ils pourraient décider d'intégrer une expertise en matière de reconditionnement d'équipements usagés.</p> <p>Cela viendrait impacter les volumes d'équipements disponibles en buy-back et par voie de conséquence, le potentiel de ventes de la Société.</p>	<p>* Remise en cause du potentiel de croissance dans la mesure où le plan de développement prévoit le développement d'un nouveau canal de ventes auprès des opérateurs</p> <p>* Impact possible sur les ventes et donc les résultats</p>	<p>* La Société considère qu'il s'agit d'une expertise spécifique loin du métier d'origine des opérateurs. Le niveau de qualité de services offertes aux opérateurs devrait les convaincre de contribuer à externaliser cette activité auprès de spécialistes.</p> <p>*Augmenter le référencement auprès d'opérateurs et développer une relation de proximité avec les principaux acteurs</p>

#### 4 – Risques financiers

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
<b>Risques liés à l'endettement de la Société et aux garanties données</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>Au 31 décembre 2023, l'endettement net de la Société s'élève à 3.847 K€.</p> <p>* Des nantissements de fonds de commerce ont été accordés en garantie de certains emprunts. Le principal restant dû sur ces emprunts est de 4 K€ au 31/12/2023</p> <p>* Au cours de l'exercice 2023, un nantissement sur des VMP pour un montant de 879 K€ a été accordé en garantie d'un contrat de cautionnement d'un montant de 1.750 K€.</p>	<p>* Incapacité à souscrire de nouveaux emprunts auprès d'établissements financiers</p> <p>* Nécessité de limiter la croissance face à l'incapacité de financer l'évolution du BFR</p> <p>*En cas de défaut de paiement, la levée de nantissement pourrait entraîner la Société à perdre le contrôle de son fonds de commerce</p>	<p>* La cotation en bourse a permis d'améliorer le ratio d'endettement de la société.</p>
<b>Risque lié au BFR structurel inhérent à l'activité</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
<p>*Du fait de son activité, la Société est confrontée à un besoin en fonds de roulement structurel du fait principalement :</p> <p>-d'un délai de règlement moyen de l'ordre de 45 jours ;</p> <p>-de la nécessité de disposer selon la période de stocks pouvant représenter de l'ordre de 1 à 2 mois de chiffre d'affaires</p> <p>- de crédit fournisseurs de maximum 15 jours pour la partie des marchandises achetée auprès des brokers internationaux et 30 jours pour la collecte</p>	<p>*Risque de ralentissement de la croissance car la disponibilité de financements suffisants pour faire face au BFR peut contraindre la Société à refuser des commandes de volumes significatifs, faute de pouvoir financer les approvisionnements correspondants ;</p> <p>*Impact sur la rentabilité lié à la rémunération des divers financements utilisés pour faire face à cette situation.</p>	<p>*Le recours à de l'affacturage pour financer en grande partie le poste « Créances clients »</p> <p>*Le recours à de la dette</p> <p>A l'avenir, la Société devrait bénéficier de leviers de maîtrise supplémentaires :</p> <p>*Une structure bilantielle renforcée</p> <p>*Le développement de ventes directes via le site marchand avec un paiement concomitant à la réalisation de la vente ;</p> <p>*Le développement des ventes sur les places de marché avec des délais de règlements meilleurs que la Grande Distribution.</p>
<b>Risque de liquidité</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
<p>la Société est en mesure de faire face à ses obligations au cours des 12 prochains mois</p>	<p>* Incapacité à faire face aux engagements financiers à moins d'un an, ce risque pourrait ainsi déclencher l'exercice de certaines garanties accordées</p> <p>*Obligation de ralentir le rythme de croissance par rapport à celle actuellement envisagée</p>	<p>*L'entreprise fait ses meilleurs efforts pour partager en toute transparence les informations sur sa marche économique afin de consolider la confiance de ses partenaires financiers</p>

<b>Risque lié à la garantie accordée sur les smartphones commercialisés</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
*La Société accorde une garantie de 12 à 24 mois pièces et main d'œuvre sur les smartphones reconditionnés qu'elle vend. A ce titre, elle est susceptible d'être exposée à des coûts significatifs selon le taux de retour constaté.	* Impact sur la marge en cas de volumes de retours	* Assurer un processus de reconditionnement de qualité et mettre en œuvre un contrôle qualité rigoureux et systématique pour minimiser le taux de retour  *En cas de retour, analyser la défaillance pour le cas échéant pouvoir se retourner vers le fournisseur de la pièce détachée défaillante
<b>Risques liés aux engagements hors bilan donnés</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
*Certains financements ont nécessité l'octroi de garantie dont des nantissements sur le fonds de commerce. En cas de défaut de la Société, les bénéficiaires de ces garanties pourraient exercer leurs droits. Au 31/12/2023, le principal restant dû sur ces emprunts est de 4 K€.	* Ralentissement plus ou moins important de l'activité, voire une cessation totale d'activité en cas d'exercice du nantissement sur fonds de commerce * Remise en cause des objectifs de la Société * Dommage en termes de notoriété	*Veiller à l'adéquation permanente des moyens financiers disponibles au regard de l'échéancier de la dette
<b>Risque de dilution</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
*La Société pourrait émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital notamment au titre de sa politique de ressources humaines.	* L'exercice de ces outils se traduira par une dilution des actionnaires existants	*Le plafond maximum est soumis à l'approbation d'une assemblée générale

## 5 - Risques liés à l'organisation

Nature du risque	Impacts potentiels	Principaux dispositifs de maîtrise
<b>Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Moyen</b>		
* Le fonctionnement opérationnel de la Société et la mise en œuvre de son plan stratégique est notamment dépendante de deux personnes clés MM. Brunot et Gandon, co-fondateurs et respectivement Président Directeur général et Directeur Général Délégué	* En cas de besoin, le délai pour trouver la ou les personnes en mesure de remplacer l'une ou l'autre de ces deux personnes clés pourrait s'avérer plus long qu'anticipé ce qui pourrait se traduire par un impact défavorable sur l'activité, le résultat et les perspectives de la Société	* La Société a recruté en 2021 un Directeur Général Adjoint Mr Olivier Blanchard et a mis en place un comité de direction opérationnel intégrant l'ensemble des managers de l'entreprise
<b>Risques liés à la capacité à attirer, recruter et fidéliser les collaborateurs</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
* La Société pourrait rencontrer des difficultés à attirer, recruter ou fidéliser des collaborateurs pour occuper des positions clés	* Les difficultés à pourvoir certains postes clés pourraient impacter le développement de la Société	* Mise en place depuis la création d'une politique de ressources humaines compétitive pour promouvoir le bien-être et la fidélité des collaborateurs (staff meetings réguliers, initiatives de communication interne, formations) * Développement de l'actionnariat salarié après l'introduction en bourse de la Société
<b>Risques liés à une activité menée à partir d'un seul site</b>		
<b>Degré de criticité du risque net : Faible</b>		
La Société est monosite. L'ensemble des installations et des stocks d'équipements reconditionnés et de pièces détachées sont donc concentrés sur ce seul site et sont exposés à un risque de destruction total ou partiel en cas de sinistres (incendies, inondations) ainsi qu'à un risque de vol.  Les batteries de rechange stockées pourraient être à l'origine d'un sinistre.  Une partie des stocks pourrait aussi être confrontés à un risque d'obsolescence en cas de délais de rotation plus long que ceux historiquement constatés.	*Destruction ou perte selon le cas, totale ou partielle des stocks avec un impact défavorable sur l'activité et le résultat dont l'importance sera fonction de celle du sinistre/vol  *Incapacité à livrer des commandes dans les délais impartis. Se traduisant à la fois par un impact en termes d'images et de chiffre d'affaires  *L'obsolescence pourrait se traduire par la nécessité de déprécier le stock concerné ce qui aurait un impact direct sur la rentabilité d'exploitation	*Stockage dans un lieu très sécurisé (porte blindée, fumigènes, détecteur de vibrations...). Les installations ont été auditées par les assureurs.  *Les batteries usagées sont isolées dans des containers prévus à cet effet et présentant un haut niveau de sécurité  *Souscription d'une assurance responsabilité civile

## 6. Litige en cours

La loi Lang du 3 juillet 1985 a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffrage ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30 juin 2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2023.

Il est précisé que le SIRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'Assemblée Nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

## 7. Activité de la Société

### 7.1. Analyse du bilan

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

#### 7.1.1. A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 1.721.466 euros contre 1.417.620 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 10.481.819 euros contre 14.888.523 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 797.665 euros contre 130.554 euros pour l'exercice précédent.

#### 7.1.2. Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 3.686.190 euros contre 8.641.761 euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 230.259 euros contre 152.635 euros au titre de l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 8.284.009 euros contre 7.511.279 euros au titre de l'exercice précédent. Elles comprennent notamment :

Emprunt	3.741.175
Dettes financières diverses	106.250
Avances et acomptes reçus	156.671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.080.325
Dettes fiscales et sociales	1.747.726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39.768
Autres dettes	411.850

## 7.2. Analyse du compte de résultat

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 21.175.011 euros contre 21.011.823 euros au titre de l'exercice précédent.

Les salaires et traitements et charges sociales totalisent 4.199.133 euros contre 3.714.075 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes totalisent 4.660.101 euros contre 3.716.140 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 27.881.885 euros contre 25.956.622 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (5.102.747) euros contre (4.557.921) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à 193.200 euros contre (457.896) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de (4.786) euros contre (749) euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés s'élève à (345.162) euros contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net déficitaire de (4.955.571) euros contre (5.016.565) euros au titre de l'exercice précédent.

## 8. Filiales et participations, sociétés contrôlées

### 8.1. Filiales et participations

La Société détient 100% de la Société LARGO BUSINESS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 19 Boulevard Stalingrad 44000 NANTES, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 890 111 396.

La société LARGO BUSINESS a été constituée en octobre 2020 et a pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées).

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 1er février 2024 au sein de la SASU LARGO BUSINESS (19 Boulevard Stalingrad 44000 NANTES - SASU au capital de 10 000 euros - RCS NANTES 890111396) il a été décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SASU LARGO BUSINESS à compter du 1er janvier 2024. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SASU LARGO BUSINESS au profit de la SA LARGO, associée unique personne morale de la SASU LARGO BUSINESS sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux

créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues à l'adresse du siège social.

Notre Société ne possède aucune participation croisée.

## 8.2. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société, à la date du présent rapport, ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

## 9. Etat récapitulatif des opérations réalisées par des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes et des personnes avec lesquelles elles auraient des liens personnels étroits

Aucun membre de la Société, que ce soit un mandataire social, dirigeant ou cadre de la Société n'a conclu une quelconque opération avec une personne avec laquelle il aurait un lien personnel étroit.

## 10. Informations relatives au capital et à l'actionnariat des salariés

### 10.1. Actions d'autocontrôle

La Société détient 22.656 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 1,8945 €, soit une valeur brute totale de 42.922 € au 31 décembre 2023.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 1,815 € une dépréciation de 1.802 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 77.255 de ses propres titres et en a cédé 72.168.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec la Société Portzamparc conformément à la pratique de marché de l'AMF. Dans le cadre de ce contrat, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

Au titre du contrat de liquidité confié par la société LARGO à PORTZAMPARC - GROUPE BNP PARIBAS, à la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 22.656 titres LARGO soit 27.260 euros.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 25.655 titres LARGO
- 23.302 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 24 mai 2021, conforme à la pratique de marché admise, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 200.000 euros

### **Programme de rachat d'actions confié à TP ICAP**

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023: 1 705 actions acquises (montant global de 2 948 €).

Valorisation au 31 décembre 2023 : 3 095 €

Aucune dépréciation au 31 décembre 2023.

### **Contrat de liquidité confié à ODDO BHF**

Solde espèces au 31 décembre 2023 : 26.908 €

Lors de la mise en œuvre du contrat, apport d'un montant de 30.000 €.

## 10.2. Informations et état de l'actionnariat salarié de la Société

Les effectifs de la Société au 31 décembre 2023 s'élèvent à 85 personnes pouvant être réparties comme suit :

	effectifs
Cadres	18
Agent de maitrises et techniciens	6
Employés / ouvriers	59
Apprentis	2
<b>Total</b>	<b>85</b>

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et à la connaissance de la Société, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2023, aucun salarié ne détient des actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise et dans le cadre des FCPE.

## 11. Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des dépenses de recherche et développement pour un montant global de 276 K€. Les principaux axes de recherche et développement ont été orientés vers les processus et équipements industriels, la cybersécurité, la gestion des stocks de produits finis et la collecte des téléphones portables.

## 12. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

*(cf. section 2 – Evènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023)*

## 13. Résultat – affectation

La Société ayant réalisé lors de cet exercice un résultat net déficitaire de (4.955.571) euros, il est proposé d'affecter ce résultat au poste "Report à Nouveau".

Ainsi, le poste "Report à Nouveau" s'élèverait à un montant de (4.955.971) euros.

Il sera également proposé de :

- constater qu'après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le poste « Report à nouveau » serait débiteur de (4.955.571) euros ;
- décider d'apurer totalement ledit poste « Report à nouveau » débiteur, par imputation à hauteur de 4.955.571 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport » qui serait ainsi ramené de 8.498.918 euros à 3.543.347 euros ;
- constater qu'en conséquence de cette imputation, le poste « Report à nouveau » s'élèverait désormais à un montant de 0 euro.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net déficitaire de (4.955.971) euros .

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

#### **14. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinques du Code Général des Impôts, visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit Code, nous vous informons que nos charges non déductibles fiscalement s'élèvent à 5.902€

#### **15. Récapitulatif des distributions de dividendes réalisées sur les trois derniers exercices**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende global</b>	<b>Dividende net par action</b>
Exercice 2022	-	-
Exercice 2021	-	-
Exercice 2020	-	-

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

#### **16. Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 1).

**17. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce**

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial, l'accomplissement de sa mission.

**18. Présentation des comptes sociaux**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

**19. Renouvellement des mandats de certains administrateurs**

Nous vous rappelons que les mandats de certains membres du conseil arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Les administrateurs suivants sont concernés :

- ❖ Christophe Brunot,
- ❖ Frédéric Gandon,
- ❖ Olivier Blanchard,
- ❖ Arnaud Jehenne, et
- ❖ Cécile Vacher.

Nous vous proposons par conséquent de renouveler les mandats de Messieurs Christophe Brunot, Frédéric Gandon, Olivier Blanchard et Arnaud Jehenne pour une durée de 3 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

**20. Gouvernement d'entreprise**

**20.1. Tableau récapitulatif des délégations et autorisations consenties par l'Assemblée Générale**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous présentons le tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 28 juin 2022 et le 22 juin 2023, au Conseil d'administration de la Société dans le domaine des augmentations de capital :

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Programme de rachat d'actions par la Société	10% de son capital social	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	18 mois	Utilisée en 2023 (cf. paragraphe 10.1 ci-dessus)
Réduction du capital social de la Société par voie d'annulation des actions autodétenues	10% de son capital social	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	24 mois	Non utilisé
Emission par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	Montant nominal de 200.000 euros	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (offre au public)	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé

Autorisations	Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions	Date à laquelle l'autorisation a été donnée	Durée	Utilisation faite des délégations
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription (1° L. 411-2 COMOFI)	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social limité à 20% du capital social par an</p> <p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	26 mois	Non utilisé
Augmentation de capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel au profit d'une catégorie de bénéficiaires	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital social : 40.000 euros.</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives des créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros</p> <p>Plafond Global *</p>	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	18 mois	Non utilisé

<b>Autorisations</b>	<b>Montant nominal maximum autorisé ou nombre d'actions</b>	<b>Date à laquelle l'autorisation a été donnée</b>	<b>Durée</b>	<b>Utilisation faite des délégations</b>
Augmentation du montant des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale.	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	26 mois	Non utilisé
Attribution gratuite des actions de la Société	2% du capital de la Société  Plafond Global **	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	38 mois	Utilisation du 23 janvier 2024
Émission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux	6% du capital social de la Société  Plafond Global ***	Assemblée générale en date du 28 juin 2022	38 mois	Non utilisé
Emission des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	6% du capital social de la Société  Plafond Global ***	Assemblée générale en date du 22 juin 2023	18 mois	Non utilisé

\*Plafond Global : montant nominal maximal de 40.000 euros des augmentations de capital et montant nominal maximal de 20.000.000 euros des valeurs mobilières représentatives des titres de créances.

\*\*Plafond Global : 6% du capital social.

\*\*\*Plafond Global : 10% du capital social.

## 20.2. Convention conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant de plus de 10% du capital et une filiale

Nous vous indiquons que notre Société ne détenant pas de filiale, aucune convention entre un actionnaire ou un mandataire social détenant plus de 10% du capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### 20.3. Liste des mandats sociaux et fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, à notre connaissance, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés en France par chacun des mandataires sociaux de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

<b>MANDATAIRE SOCIAL</b>	<b>SOCIETE</b>	<b>NATURE DES FONCTIONS</b>
<b>M. Christophe BRUNOT</b>	LARGO	Président Directeur Général, Administrateur
	LARGO GROUP	Président
<b>M. Frédéric GANDON</b>	LARGO	Administrateur, Directeur Général Délégué
	LARGO GROUP	Directeur Général
	DAIZA	Gérant
<b>M. Olivier BLANCHARD</b>	LARGO	Administrateur, Directeur Général Adjoint
<b>Mme Cécile VACHER</b>	LARGO	Administratrice
	AUDENCIA EESC	Administratrice
	FLORENTAISE SA	Administratrice
	VERTUEL	Co-gérante
<b>M. Arnaud JEHENNE</b>	LARGO	Membre du comité stratégique Administrateur
	FRANCE ANGELS	Administrateur et membre du comité exécutif
	SCI PACT TWO	Gérant
	SCI PACT ONE	Membre du comité stratégique
	NAONEXT	Membre du comité stratégique
<b>M. Patrick RICHARD</b>	LARGO	Administrateur

### 20.4. Prêts inter-entreprises

Conformément à l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a pas consenti de prêts à moins de trois (3) ans au profit de microentreprises, de petites et moyennes entreprises ou à d'entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretiendrait des liens économiques le justifiant.

### 21. Attribution de la direction générale – composition du conseil d'administration

<b>Personne concernée</b>	<b>Nature du mandat au sein du Conseil d'administration</b>	<b>Date de nomination</b>
Christophe BRUNOT	Président Directeur Général, Administrateur	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021

Frédéric GANDON	Administrateur, Directeur Général Délégué	AG 14 janvier 2021 CA 22 janvier 2021
Olivier BLANCHARD	Administrateur	AG 14 janvier 2021
Arnaud JEHENNE	Administrateur	AG 18 mars 2021
Cécile VACHER	Administrateur indépendant	AG 5 avril 2021
Patrick RICHARD	Administrateur indépendant	CA 26 avril 2022 AG 28 juin 2022

- Durée du mandat : 3 ans.

## **22. Modalité d'exercice de la direction générale**

Lors de l'introduction en Bourse de la Société, le Conseil a décidé de modifier à compter de l'assemblée générale en date du 18 mars 2021, les modalités d'exercice de la Direction Générale, afin que la Présidence du Conseil d'administration et la Direction Générale de la Société soient confiées à la même personne.

En conséquence, le Conseil d'Administration a confié à Monsieur Christophe BRUNOT, les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### 23. Code de gouvernement d'entreprise

Il est rappelé que malgré l'absence d'obligation légale à cet égard, la Société applique certaines recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlednext de septembre 2021 (accessible sur le site [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)), tout en tenant compte de l'organisation, la taille et les moyens de la Société.

La Société a pour objectif de se conformer progressivement à la plupart des recommandations du Code MiddleNext.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middlednext à la date d'approbation du Document d'enregistrement.

Recommandations du Code MiddleNext	Recommandations non applicables	Recommandations applicables	
		Appliquée	Non appliquée
<b>I. Le pouvoir de « surveillance »</b>			
R1 : Déontologie des membres du conseil		X	
R2 : Conflits d'intérêts		X	
R3 : Composition du conseil – Présence des membres indépendants au sein du conseil		X	
R4 : Information des membres du conseil		X	
R5 : Organisation des réunions du conseil et des comités		X	
R6 : Mise en place des comités			X
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil		X	
R8 : Choix de chaque membre du conseil		X	
R9 : Durée des mandats des membres du conseil- vérifier avec les avocats		X	
R10 : Rémunérations des membres du conseil		X	
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil			X
R12 : Relations avec les actionnaires		X	
<b>II. Le pouvoir exécutif</b>			
R13 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux		X	
R14 : Préparation de la succession des dirigeants			X
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social		X	
R16 : Indemnités de départ			X
R17 : Régime des retraites supplémentaires	X		
R18 : Stock-options et attributions gratuites d'actions		X	
R19 : Revue des points de vigilance			X

## **24. Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants sur les titres de la société – franchissements de seuil**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, aucune communication n'a été effectuée par les membres du conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, aucune communication n'a été effectuée par les actionnaires concernant les franchissements de seuils légaux et statutaires.

## **25. Structure du capital au 31 décembre 2023 – informations sur les actions**

A la date du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à la somme 71.005,96 € divisé en 3.550.298 actions de deux centimes d'euro (0,02 €) chacune, entièrement libérées.

Le capital et les droits de vote de la Société au 31 décembre 2023 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Fondateurs	1.093.900	30,81	1.960.519	41,68
Business Angels	465.335	13,11	752.490	16,00
Investisseurs financiers	1.350 888	38,05	1 350 888	28,72
Salariés				
Largo	18.651	0,53	18.651	0,40
Public	621.524	17,51	621.524	13,22
<b>Total</b>	<b>3.550.298</b>	<b>100</b>	<b>4.704.072</b>	<b>100</b>

## **26. Evolution du cours de bourse**

<b>Informations générales</b>	
Nombre d'actions cotées au 31 décembre 2023	3.550.298
Cours de clôture au 31 décembre 2023	1,815 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2023	6.443.790 euros
Cours le plus haut en 2023	3,43 euros
Cours le plus bas en 2023	1,17 euros
Code ISIN	<b>FR0013308582</b>

## **27. Délai de paiement des fournisseurs et des clients**

Conformément aux dispositions de l'article D. 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients (Annexe 2).

\* \*  
\*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Sainte-Luce-sur-Loire, le 18 avril 2024.

---

**Pour le Conseil d'administration**  
**Christophe BRUNOT**  
Président du Conseil d'administration

**Annexe 1 Résultats financiers de la Société au cours des cinq dernières années**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>I. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE</b>						
a) capital social	13 635	17 659	19 382	71 005,96	71 005,96	71 005,96
b) nombre d'actions	13 635	17 659	19 382	3 550 298	3 550 298	3 550 298
c) nombre d'obligations émises	-	1 228	1 228	-	0	0
<b>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>						
a) chiffre d'affaires	7 481 585	9 301 888	10 288 231	17 567 346	21.011.823	21 175 011
b) résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(722.621)	(900.769)	(2.043.937)	(3.490.385)	(4.358.562)	(4.494.044)
c) impôt sur les bénéfices	-	(95 467)	-	-	-	(345.162)
d) participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-
e) bénéfice après impôt, amortissements et provisions, participation des salariés	(860 982)	(962 995)	(2 375 853)	(4 456 228)	(5.016.565)	(4.955.571)
f) bénéfice distribué - dont réserves	-	-	-	-	-	-

- dont résultats de l'exercice						
<b>III. RESULTAT PAR ACTION</b>						
a) bénéfice après impôt, participation des salariés mais avant amortissement et provision	-53,00	-45,60	-105,46	-0,98	-1,23	-1,17
b) bénéfice après impôt, participation des salariés, amortissement et provision	-63,14	-54,53	-122,58	-1,26	-1,41	-1,40
(c) dividende versé à chaque actionnaires - dont réserve - dont résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-
<b>IV. PERSONNEL</b>						
a) nombre de salariés	26,7	37	34	58	94	85
b) montant de la masse salariale	674 079	896 881	902 664	1.766.827	2.856.799	3.168.147
c) montant des sommes versés au titre des avantages sociaux	169 039	237 037	212 659	531.729	857.276	1.030.986

Annexe 2 - Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au 1 de l'article D. 441-14)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, selon les délais légaux					
	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	7	6	1	1	15
Montant total des factures TTC concernées	22 750 €	50 935 €	5 366 €	8 646 €	87 697 €
Pourcentage des achats TTC de l'exercice	0,11%	0,24%	0,03%	0,04%	0,42%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	1				
Montant total des factures exclues	7 303 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	31	24	11	66	132
Montant total des factures TTC	40 138 €	9 674 €	10 237 €	27 034 €	87 083 €
Pourcentage du CATT de l'exercice	0,17%	0,04%	0,04%	0,12%	0,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	13				
Montant total des factures exclues	14 391 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	60 jours, selon les délais légaux				



11 boulevard Ampere  
44470 CARQUEFOU  
[www.ndgnantes.fdefi.com](http://www.ndgnantes.fdefi.com)

# LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ  
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2023



# Sommaire

<b>Bilan</b>		<b>2</b>
<i>ACTIF</i>		<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<i>Actif immobilisé</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<i>Actif circulant</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<i>PASSIF</i>		<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<i>Capitaux Propres</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<i>Provisions pour risques et charges</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	<i>Emprunts et dettes</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Compte de résultat</b>		<b>5</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>		<b>8</b>
<b>Annexe aux comptes annuels</b>		<b>10</b>
<i>1 - SOCIETE</i>		<i>10</i>
<i>2 - PREAMBULE</i>		<i>10</i>
<i>3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>		<i>10</i>
<i>4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE</i>		<i>14</i>
<i>5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</i>		<i>14</i>
<i>6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>		<i>15</i>
<i>7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>		<i>18</i>
<i>8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>		<i>21</i>
<i>9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN</i>		<i>25</i>

**LARGO**

**Bilan**

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 020 382	561 012	459 370	203 392	255 978	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	178 458		178 458	7 203	171 255	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 636	138 336	276 300	330 636	- 54 336	
Autres immobilisations corporelles	1 164 323	578 040	586 283	701 767	- 115 484	
Immobilisations en cours				1 241	- 1 241	
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	50 400		50 400	2 000	48 400	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	170 655		170 655	171 381	- 726	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 998 853</b>	<b>1 277 387</b>	<b>1 721 466</b>	<b>1 417 620</b>	<b>303 846</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	640 661		640 661	595 370	45 291	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	3 912 984	313 816	3 599 168	5 735 904	-2 136 736	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	99 899		99 899		99 899	
Clients et comptes rattachés	1 136 687	6 139	1 130 548	1 732 035	- 601 487	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	87 674		87 674	67 848	19 826	
. Personnel	17 419		17 419	16 806	613	
. Organismes sociaux	41 556		41 556	10 781	30 775	
. Etat, impôts sur les bénéfécies	345 162		345 162		345 162	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	330 502		330 502	194 819	135 683	
. Autres	211 898		211 898	398 498	- 186 600	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	920 869	1 802	919 067	45 504	873 563	
Disponibilités	2 260 600		2 260 600	5 960 404	-3 699 804	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	797 665		797 665	130 554	667 111	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 803 575</b>	<b>321 757</b>	<b>10 481 819</b>	<b>14 888 523</b>	<b>-4 406 704</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>13 802 428</b>	<b>1 599 144</b>	<b>12 203 284</b>	<b>16 306 143</b>	<b>-4 102 859</b>	

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	71 006	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 498 918	21 310 559	-12 811 641
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	69 473	
Report à nouveau		-7 795 076	7 795 076
Résultat de l'exercice	-4 955 571	-5 016 565	60 994
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 686 190</b>	<b>8 641 761</b>	<b>-4 955 571</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	230 259	152 635	77 624
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>230 259</b>	<b>152 635</b>	<b>77 624</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 741 175	4 218 425	- 477 250
. Découverts, concours bancaires	244	71	173
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	106 250	106 250	
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156 671		156 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 080 325	1 072 960	1 007 365
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	262 212	213 108	49 104
. Organismes sociaux	284 044	211 110	72 934
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	281 879	385 280	- 103 401
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	919 591	685 196	234 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 768	39 563	205
Autres dettes	411 850	579 316	- 167 466
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>8 284 009</b>	<b>7 511 279</b>	<b>772 730</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	2 826	468	2 358
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>12 203 284</b>	<b>16 306 143</b>	<b>-4 102 859</b>

**LARGO**

# Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	20 941 074		20 941 074	20 861 055	80 019	0,38
Production vendue biens						
Production vendue services	233 937		233 937	150 768	83 169	55,16
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>21 175 011</b>		<b>21 175 011</b>	<b>21 011 823</b>	<b>163 188</b>	<b>0,78</b>
Production stockée						
Production immobilisée			380 001	9 627	370 374	N/S
Subventions d'exploitation			15 954	269 211	- 253 257	-94,07
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 171 139	83 321	1 087 818	N/S
Autres produits			37 033	24 720	12 313	49,81
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>22 779 138</b>	<b>21 398 702</b>	<b>1 380 436</b>	<b>6,45</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 222 223	20 668 744	-5 446 521	-26,35
Variation de stock (marchandises)			2 817 306	-2 913 056	5 730 362	196,71
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			4 660 101	3 716 140	943 961	25,40
Impôts, taxes et versements assimilés			75 480	51 359	24 121	46,97
Salaires et traitements			3 168 147	2 856 799	311 348	10,90
Charges sociales			1 030 986	857 276	173 710	20,26
Dotations aux amortissements sur immobilisations			392 306	281 710	110 596	39,26
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			336 759	340 558	- 3 799	-1,12
Dotations aux provisions pour risques et charges			77 624	26 359	51 265	194,49
Autres charges			100 953	70 732	30 221	42,73
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>27 881 885</b>	<b>25 956 622</b>	<b>1 925 263</b>	<b>7,42</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-5 102 747</b>	<b>-4 557 921</b>	<b>- 544 826</b>	<b>11,95</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			34 272	14 707	19 565	133,03
Reprises sur provisions et transferts de charges			36 209		36 209	N/S
Différences positives de change			27 074	52 664	- 25 590	-48,59
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			533		533	N/S
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>98 087</b>	<b>67 371</b>	<b>30 716</b>	<b>45,59</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				9 376	- 9 376	-100
Intérêts et charges assimilées			211 279	393 792	- 182 513	-46,35
Différences négatives de change			26 586	52 133	- 25 547	-49,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			53 422	69 965	- 16 543	-23,64
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>291 287</b>	<b>525 266</b>	<b>- 233 979</b>	<b>-44,54</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-193 200</b>	<b>-457 896</b>	<b>264 696</b>	<b>57,81</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-5 295 947</b>	<b>-5 015 816</b>	<b>- 280 131</b>	<b>5,58</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		151	- 151	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>151</b>	<b>- 151</b>	<b>-100</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 786	900	3 886	431,78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>4 786</b>	<b>900</b>	<b>3 886</b>	<b>431,78</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-4 786</b>	<b>-749</b>	<b>- 4 037</b>	<b>538,99</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-345 162		- 345 162	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>22 877 225</b>	<b>21 466 223</b>	<b>1 411 002</b>	<b>6,57</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>27 832 796</b>	<b>26 482 789</b>	<b>1 350 007</b>	<b>5,10</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 955 571</b>	<b>-5 016 565</b>	<b>60 994</b>	<b>1,22</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**LARGO**

## Tableau des flux de trésorerie

## Tableau des flux de trésorerie

En K €	31/12/2023	31/12/2022	Var. en K €
<b>Résultat net</b>	<b>- 4 956</b>	<b>- 5 017</b>	<b>61</b>
Provisions R&C	78	26	51
Dotations immos	392	282	111
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	<b>- 4 486</b>	<b>- 4 708</b>	<b>223</b>
Variation BFR	- 2 832	1 429	- 4 262
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 1 653</b>	<b>- 6 138</b>	<b>4 484</b>
Investissements incorporels	- 572	- 109	- 463
Investissements corporels	- 78	- 475	398
Investissements immos. fi	- 49		- 49
Variation autres immos. fi.	3	- 137	140
Variation dettes / immos		- 194	194
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement</b>	<b>- 695</b>	<b>- 915</b>	<b>219</b>
Augmentation de capital			
Financements obtenus		3 000	- 3 000
Remboursement d'emprunt	- 477	- 455	- 22
Variation Comptes courants			
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement</b>	<b>- 477</b>	<b>2 545</b>	<b>- 3 022</b>
<b>Variation de la Trésorerie</b>	<b>- 2 826</b>	<b>- 4 508</b>	
Trésorerie d'ouverture	6 006	10 514	
Trésorerie de clôture	3 180	6 006	

En K €	31/12/2023	31/12/2022	Var. en K €
Stocks et en-cours	4 240	6 331	- 2 091
Créances clients	1 131	1 732	- 601
Autres créances	1 034	689	345
Avances et acomptes	100		100
CCA et CAR	798	131	667
<b>Besoins</b>	<b>7 302</b>	<b>8 883</b>	<b>- 1 580</b>
Dettes fournisseurs	2 080	1 073	1 007
Dettes fiscales et sociales	1 748	1 495	253
Autres dettes	412	579	- 167
Avances et acomptes versés	157		157
Ecart conversion passif	3		3
<b>Ressources</b>	<b>4 399</b>	<b>3 147</b>	<b>1 252</b>
<b>B.F.R.</b>	<b>2 903</b>	<b>5 735</b>	<b>- 2 832</b>
Variation du B.F.R.	- 2 832	1 429	- 4 262

**LARGO**

## Annexe aux comptes annuels

## Annexe aux comptes annuels

### 1- SOCIETE

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

### 2 - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 203 284 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 295 947 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 18/04/2024.

### 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faire des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.
- Des dépenses engagées au titre des frais de recherche et développement de 2023, dans le cadre de l'amélioration des processus industriels et équipements industriels, du système multicouche de cyber sécurité de l'appareil productif et de la gestion des stocks de produits finis.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS, société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées).  
L'activité est en cours d'internalisation chez LARGO
- Retenue de garantie BPI sur l'emprunt de 2 500 000 euros.

### Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- Logiciels et licences 1 à 5 ans
- Frais de recherche et développement 3 ans
- Site internet 3 ans
- Matériels et outillages 2 à 5 ans
- Agencements du magasin 2 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 5 ans
- Mobiliers de bureau 5 ans

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2023.

### Stocks

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages.

Le stock de pièces détachées est valorisé au PMP, le stock de marchandises au prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire incluant les pièces détachées.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

### Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

### Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

### Affacturation

La société a recours à un prestataire d'affacturation auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 60 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturation de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturation et retournées à la société, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

### Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an.

Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

### Litige Copie Privée :

La loi Lang, du 3 juillet 1985, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffre ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considèrent que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2023.

Il est précisé que le SIRRMET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

L'action menée en justice par LARGO est toujours en cours et l'action au fond portée par le syndicat des reconditionneurs (SIRRMET) est toujours en cours auprès du conseil d'Etat.

### Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

### Capital

**Frais d'augmentation de capital** : ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

### Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2023, LARGO ne détient aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

### Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe précédent

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

### Charges et produits exceptionnels

**Les charges et produits exceptionnels** sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

#### 4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Sur le plan de l'activité :

- Accélération de l'approvisionnement en circuit court : +125% de produits collectés en 2023 vs 2022,
- Accélération de la rotation du stock, baisse significative du niveau et de l'ancienneté du stock : 86% des produits en stock au 01/01/2023 sont écoulés sur 2023, le niveau de stock s'établit à 4 240K€ au 31/12/2023 vs 6 331K€ au 31/12/2022,
- Signature d'un contrat opérateur avec Orange France,
- Fort développement des canaux digitaux et BtoB,
- Forte augmentation du taux de marge après coût de reconditionnement sur les produits « nouvelle stratégie » (produits achetés en 2023) qui s'établit à 16.8% vs 7.89% sur l'ensemble des ventes de l'année 2023.

#### 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Sur le plan de l'activité :

- CA en très forte hausse au T1 2024 à 9.463M€ soit +145% vs T1 2023,
- Accélération de la collecte et des ventes sur la gamme Samsung.

## 6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 2 998 852 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	626 644	572 195		1 198 839
Immobilisations corporelles	1 502 676	77 523	1 241	1 578 958
Immobilisations financières	173 381	48 946	1 272	221 055
<b>TOTAL</b>	<b>2 302 700</b>	<b>698 664</b>	<b>2 513</b>	<b>2 998 852</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond essentiellement

- Aux dépenses engagées au titre des frais de recherche et développement de 2023, dans le cadre de l'amélioration des processus industriels et équipements industriels, du système multicouche de cyber sécurité de l'appareil productif et de la gestion des stocks de produits finis, pour un montant total de 209 443 euros,
- Aux frais de développement de l'ERP.

L'augmentation des immobilisations financières correspond essentiellement à l'achats des actions de la société LARGO BUSINESS (48 400 €), portant ainsi le pourcentage de détention de cette société à hauteur de 100 %.

Amortissements et provisions d'actif = 1 277 388 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	416 050	144 963		561 012
Immobilisations corporelles	469 032	247 343		716 375
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>885 082</b>	<b>392 306</b>		<b>1 277 388</b>

Les 144 963 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2023	626 644	- 416 050		210 594
Augmentation	572 195			572 195
Dotation		- 144 963		- 144 963
Diminution				
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2023</b>	<b>1 198 839</b>	<b>- 561 012</b>		<b>637 827</b>

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2023	1 502 676	- 469 032		1 033 644
Augmentation	77 523			77 523
Dotation		- 247 343		- 247 343
Diminution	- 1 241			- 1 241
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2023</b>	<b>1 578 958</b>	<b>- 716 375</b>		<b>862 583</b>

**Etat des stocks = 4 553 645 E**

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2023	31/12/2022
Mobiles	3 912 984	6 775 581
Pièces détachées	357 380	378 419
Boites, accessoires et emballages	283 281	216 951
<b>TOTAL</b>	<b>4 553 645</b>	<b>7 370 951</b>

**Etat des clients = 1 130 548 E**

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2023	31/12/2022
Clients douteux ou litigieux (*)	7 697	18 040
Clients	1 122 851	1 713 995
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 548</b>	<b>1 732 035</b>

(\*) nets de provisions

**Etat des autres créances = 1 134 110 E**

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs - Acomptes versés	187 573	67 848
Etat – IS et crédits impôts	345 162	
Personnel	17 419	16 806
Organismes sociaux	41 556	10 781
Etat - TVA	330 502	194 819
Débiteurs divers	211 898	398 498
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 110</b>	<b>688 752</b>

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Eurofactor» pour un montant de 150 491 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	150 491	238 521
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 226 611	2 385 210
<b>TOTAL</b>	<b>2 377 102</b>	<b>2 623 731</b>

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,30%. Une commission d'affacturage de 0,19% est également facturée.

Il n'y a pas de créances définancées Au 31/12/2023.

**Provisions pour dépréciation = 1 159 708 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	1 039 677	332 215	1 058 076	313 816
Créances clients	82 022	4 544	80 427	6 139
Valeurs mobilières de placement	38 011		36 209	1 802
<b>TOTAL</b>	<b>1 159 708</b>	<b>336 759</b>	<b>1 174 711</b>	<b>321 758</b>

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

**Produits à recevoir par postes du bilan = 111 008 E**

Produits à recevoir	Montant
Avoirs fournisseurs à recevoir	12 184
Clients et comptes rattachés	30 053
Autres créances	68 340
Disponibilités	431
<b>TOTAL</b>	<b>146 631</b>

**Trésorerie = 3 179 423 E**

La trésorerie « nette » est positive de + 3 179 423 Euros (\*), décomposée en :

- Trésorerie à l'actif : 3 179 667 Euros
- Trésorerie au passif : 244 Euros

(\*) cf. Tableau des flux de trésorerie

**Charges constatées d'avance = 797 665 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social = 71 006 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 550 298	0,02	71 006
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0,02	71 006

**Tableau Variation des capitaux propres**

	31/12/2022	Affectation résultat 31/12/2022	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2023
Capital social	71 006				71 006
Prime d'émission	23 551 274	- 12 811 641			10 739 633
Imput. frais / prime émission (*)	-2 240 715				-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	69 473				69 473
R.A.N.	- 7 795 076	7 795 076			
Résultat 31/12/2022	- 5 016 565	5 016 565			
Résultat 31/12/2023					- 4 955 571
<b>TOTAL</b>	<b>8 641 761</b>				<b>3 686 190</b>

(\*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à l'IPO

**Actions auto-détenues**

La société détient 24 361 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 1.8888 €, soit une valeur brute totale de 46 013 € au 31/12/2023.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 1.815 €, une dépréciation de 1 801 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 78 960 de ses propres titres et en a cédé 72 168.

**Attribution d'actions gratuites**

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

Plan	Fidélité	Performance
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 1.815 € (cours de bourse au 31/12/2023)	Valeur unitaire de 1.815 € (cours de bourse au 31/12/2023)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	4.000	10.800
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	17.600	25.200
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

**Provisions pour Risques = 230 259 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	55 548	77 624		133 172
Provision risque TCP	97 087			97 087
<b>TOTAL</b>	<b>152 635</b>	<b>77 624</b>		<b>230 259</b>

**Etat des dettes = 8 284 009 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	3 741 175	695 350	2 845 825	200 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Découvert bancaire	244	244		
Fournisseurs	2 120 093	2 120 093		
Avances et acomptes clients	156 671	156 671		
Dettes fiscales & sociales	1 747 726	1 747 726		
Autres dettes	411 850	411 850		
<b>TOTAL</b>	<b>8 284 009</b>	<b>5 131 934</b>	<b>2 845 825</b>	<b>306 250</b>

**Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 3 741 175 E**

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt - Banque A	38 944		38 944	
Emprunt - Banque B	54 902		50 667	4 235
Emprunt - Banque C	95 754		76 455	19 299
Emprunt - Banque D	60 468		50 734	9 734
Emprunt PGE - Banque B	387 102		109 593	277 509
Emprunt PGE - Banque C	154 657		43 873	110 784
Emprunt PGE - Banque D	236 352		66 898	169 455
Emprunt - Banque E	190 000		40 000	150 000
Emprunt - Banque D	2 500 000			2 500 000
Emprunt - Banque E	500 000			500 000
Intérêts courus	245		86	159
<b>TOTAL</b>	<b>4 218 425</b>		<b>477 250</b>	<b>3 741 175</b>

**Emprunts auprès des établissements de crédit**

Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 9 734 euros

Le 03/09/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.55 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 19 299 euros

Le 16/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1.12 %.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 4 235 euros

Le 23/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0.75 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 169 455 euros

Le 24/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0.57 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 110 784 euros

Le 26/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 550 000 euros au taux de 1.34 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 109 593 euros

Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0.85%.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

Le 12/01/2022, la société a souscrit un prêt de 2 500 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 3.53 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 2 500 000 euros

Le 11/01/2022, la société a souscrit un prêt de 500 000 euros amortissable sur une durée de 31 trimestres, au taux de 0.78 %.

Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »

- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 500 000 euros

**Fournisseurs et comptes rattachés = 2 120 093 E**

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	1 422 437	585 143
Fournisseurs immobilisations	39 768	39 563
Fournisseurs – Factures non parvenues	657 888	487 817
<b>TOTAL</b>	<b>2 120 093</b>	<b>1 112 523</b>

**Autres dettes = 411 851 E**

Autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Clients Créditeurs	314 398	380 726
Acomptes clients		16 368
Clients - RRR à accorder	69 243	146 022
Divers	28 210	36 201
<b>TOTAL</b>	<b>411 851</b>	<b>579 317</b>

**Charges à payer par postes du bilan = 1 065 946 E**

Charges à payer	31/12/2023	31/12/2022
Emp.& dettes établ. de crédit	159	317
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	657 888	487 817
Dettes fiscales & sociales	342 412	287 425
Autres dettes	65 487	146 022
<b>TOTAL</b>	<b>1 065 946</b>	<b>921 581</b>

## 8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Chiffre d'Affaires = 21 175 011 E**

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes de produits	20 941 074	98.9 %	20 861 055	99.3 %
Production vendue de services	233 937	1.1 %	150 768	0.7 %
<b>TOTAL</b>	<b>21 175 011</b>	<b>100 %</b>	<b>21 011 823</b>	<b>100 %</b>

En 2023, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 10 259 K€ (soit 48 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 10 916 K€ (soit 52 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 67 K€ sur l'exercice 2023 et 87 K€ sur 2022.

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes – France	18 597 036	87.8 %	16 007 734	76.2 %
Ventes – Export	2 483 983	11.7 %	4 950 466	23.6 %
Ventes - Intracommunautaire	93 993	0.4 %	53 523	0.3 %
<b>TOTAL</b>	<b>21 175 011</b>	<b>100 %</b>	<b>20 011 823</b>	<b>100 %</b>

**Autres produits d'exploitation = 1 604 127 E**

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Production immobilisée	380 001	23.7 %	9 627	2.5 %
Subventions	15 954	1.0 %	269 211	69.6 %
Reprise sur amortissement provision	1 171 139	73.0 %	83 321	21.5 %
Autres produits	37 033	2.3 %	24 720	6.4 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 604 127</b>	<b>100 %</b>	<b>386 879</b>	<b>100 %</b>

**Marge brute**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	21 175 011	21 011 823
Production immobilisée	380 001	9 627
Coût d'achat	15 029 044	20 408 857
Variation de stock	2 817 306	- 2 913 056
Transports sur achats	193 179	259 887
<b>Marge brute</b>	<b>3 515 483</b>	<b>3 265 762</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>16.3 %</b>	<b>15.5 %</b>

**Marge après coûts de reconditionnement**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	21 175 011	21 011 823
Production immobilisée	380 001	9 627
Coût des ventes	18 039 529	17 755 688
<b>Marge brute</b>	<b>3 515 483</b>	<b>3 265 762</b>
Salaires et charges de product°	1 774 163	1 379 061
Intérimaires	77 859	296 463
Sous-traitance	600 961	178 598
Coût de structure	449 867	687 110
<b>Marge après coût reconditionnement</b>	<b>612 633</b>	<b>724 530</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>2.9 %</b>	<b>3.4 %</b>

(\*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

**Achats et charges externes = 4 660 101 E**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur achats	164 130	148 201
Commissions sur ventes	1 513 498	764 264
Honoraires	608 435	683 889
Entretien et maintenance	399 047	360 857
Publicité	172 296	307 933
Loyers et charges locatives	179 774	153 726
Voyages et déplacements	52 853	90 905
Transport sur ventes	482 577	355 039
Personnel intérimaire	77 859	302 628
Sous-traitance	603 080	178 597
Divers (assurance ...)	406 552	370 099
<b>TOTAL</b>	<b>4 660 101</b>	<b>3 716 140</b>

**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Charges de personnel = 4 199 133 E**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitement	3 168 147	2 856 799
Charges sociales	1 030 986	857 276
<b>TOTAL</b>	<b>4 199 133</b>	<b>3 714 075</b>

**Effectif moyen équivalent temps plein**

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	21	16
Agents de maîtrise et techniciens	9	7
Employés / Ouvriers	55	57
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>80</b>

**Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 806 689 E**

	31/12/2023	31/12/2022
Dot amort. Immos. incorporelles	144 963	114 470
Dot amort. Immos. corporelles	247 343	167 240
<b>Total dotations amort. Immos</b>	<b>392 306</b>	<b>281 710</b>
Dot prov dép stocks	332 215	339 241
Dot prov dép créances	4 544	1 317
<b>Total dotations actif circulant</b>	<b>336 759</b>	<b>340 558</b>
Dot prov pour risques et charges	77 624	26 359
<b>TOTAL</b>	<b>806 689</b>	<b>648 627</b>

**Résultat Financier**

	31/12/2023	31/12/2022
Gain de change	27 074	52 664
Rep prov prime non conversion	36 209	
Produits cession VMP	533	
Autres produits financiers	34 272	14 707
<b>Total produits financiers</b>	<b>98 088</b>	<b>67 371</b>
Intérêts des emprunts	101 959	103 447
Frais et charges financières		10 164
Perte de change	26 586	52 133
Dot prov dépréciation VMP		9 376
Prime couverture de change	109 321	280 181
Charges nettes cession VMP	53 422	69 965
<b>Total charges financières</b>	<b>291 288</b>	<b>525 266</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 193 200</b>	<b>- 457 895</b>

**Résultat Exceptionnel**

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels divers		151
Transfert charges exceptionnelles		
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>151</b>
Pénalités et amendes	624	900
Autres charges exceptionnelles	4 162	
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>4 786</b>	<b>900</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 4 786</b>	<b>- 749</b>

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisées en 2023 s'élèvent à 52 433 K€ contre 45 083 € au titre de 2022.

**Impôt courant**

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2023 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2023, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 21 054 071 €.

**Crédit d'impôt**

Un crédit d'impôt innovation a été constaté à hauteur de 345 162 € au titre des années 2021 à 2023.

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Niveau de résultat	Avant impôts	Crédit impôts	Après impôts
Résultat d'exploitation	-5 102 747	345 162	-4 757 585
Résultat financier	-193 200		-193 200
Résultat exceptionnel	-4 786		-4 786
<b>TOTAL</b>	<b>-5 300 733</b>	<b>345 162</b>	<b>-4 955 571</b>

**Entreprises liées**

Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	-	-
Prêts	-	-
<b>Total créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et dettes diverses	7 178	7 178
Emprunts	-	-
<b>Total dettes</b>	<b>7 178</b>	<b>7 178</b>

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Ventes	-	-
Achats / services (rémunération du dirigeant)	-	-
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

**Filiales et participations**

LARGO a souscrit à hauteur de 100 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH). Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo.

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	23 963	100	50 400	50 400			19	- 7 066	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

**9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivants :
  - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 4 235 €.Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  
- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 9 735 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
  - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois
  - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.
  
- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 19 299 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%
  
- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
  - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 169 455 €
  - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 110 783 €
  - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1.34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 277 508 €
  
- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2023, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 226 611 €
  
- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élèvent à 2 700 000 USD.
  
- 7- La société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 2 500 000 €, le 11/01/2022, remboursable à taux fixe 3,53 % par annuités trimestrielles sur 29 trimestres. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 2 500 000 €.Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 30% et Fonds Européen d'Investissement (FEI) 50%
  
- 8- La société la Caisse d'Epargne pour se porter caution personnelle et solidaire au profit de la société Orange pour un montant de 1 7500 000 €. Cette caution a pour échéance le 31/10/2026.  
Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Nantissement sur le compte de titres financiers, estimé à 879 230 € au 31/12/2023.

**Indemnité de départ en retraite**

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 8,9 K€
- Charges sociales	: 2,7 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 11,6 K€.

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 3.65 % et un taux de charges sociales de 30 %.



**LARGO S.A.**

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 59604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## **LARGO S.A.**

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Au capital de 71 006 euros

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de LARGO S.A.,

## **I - OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LARGO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

## **II - FONDEMENT DE L'OPINION**

---

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### **III - OBSERVATION**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Litige Copie Privée » de l'annexe aux comptes annuels relative à l'assignation de LARGO par l'organisme Copie Privée.

### **IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Stocks et dépréciation des stocks**

Les notes de l'annexe « stocks » et « dépréciation des stocks de produits finis » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de produits finis.

Dans le cadre de note appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour la dépréciation des stocks et nous avons revu les calculs effectués par la société.

### **V - VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section « 20- Gouvernement d'entreprise » du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênale  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 30-04-2024

**HLP Audit**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

DocuSigned by:

*Estelle Le Bihan*

3FEC4385A1E1492...

**Estelle LE BIHAN**  
Associée

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 020 382	961 012	459 370	203 392	255 978
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	178 458		178 458	7 203	171 255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 636	138 336	276 300	330 636	-54 336
Autres immobilisations corporelles	1 164 323	578 040	586 283	701 767	-115 484
Immobilisations en cours				1 241	-1 241
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	50 400		50 400	2 000	48 400
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	170 655		170 655	171 381	-726
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 998 853</b>	<b>1 277 387</b>	<b>1 721 468</b>	<b>1 417 628</b>	<b>303 846</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements	640 661		640 661	595 370	45 291
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	3 912 984	313 816	3 599 168	5 735 904	-2 136 736
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	99 899		99 899		99 899
Clients et comptes rattachés	1 136 687	6 139	1 130 548	1 732 035	-601 487
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	87 674		87 674	67 848	19 826
· Personnel	17 419		17 419	16 806	613
· Organismes sociaux	41 556		41 556	10 781	30 775
· Etat, impôts sur les bénéfices	345 162		345 162		345 162
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	330 502		330 502	194 819	135 683
· Autres	211 898		211 898	398 498	-186 600
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	920 869	1 802	919 067	46 504	873 563
Disponibilités	2 260 600		2 260 600	5 960 404	-3 699 804
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	797 665		797 665	130 554	667 111
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 803 575</b>	<b>321 757</b>	<b>10 481 819</b>	<b>14 888 523</b>	<b>-4 406 704</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>13 802 428</b>	<b>1 599 144</b>	<b>12 203 284</b>	<b>16 306 143</b>	<b>-4 102 859</b>

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 71 006)	71 006	71 006	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 498 918	21 310 559	-12 811 641
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	2 364	2 364	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	69 473	69 473	
Report à nouveau		-7 795 078	7 795 078
Résultat de l'exercice	-4 955 571	-5 016 565	60 994
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 688 190</b>	<b>8 641 761</b>	<b>-4 955 571</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	230 259	152 635	77 624
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>230 259</b>	<b>152 635</b>	<b>77 624</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
· Emprunts	3 741 175	4 218 425	-477 250
· Découverts, concours bancaires	244	71	173
Emprunts et dettes financières diverses			
· Divers	106 250	106 250	
· Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156 671		156 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 060 325	1 072 960	1 007 365
Dettes fiscales et sociales			
· Personnel	262 212	213 108	49 104
· Organismes sociaux	284 044	211 110	72 934
· Etat, impôts sur les bénéfices			
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	261 679	365 280	-103 601
· Etat, obligations cautionnées			
· Autres impôts, taxes et assimilés	919 591	685 196	234 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 768	39 563	205
Autres dettes	411 850	579 316	-167 466
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>8 284 009</b>	<b>7 511 279</b>	<b>772 730</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	2 826	468	2 358
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>12 203 284</b>	<b>16 306 143</b>	<b>-4 102 859</b>

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	20 941 074		20 941 074	20 861 055	80 019	0,38
Production vendue biens						
Production vendue services	233 937		233 937	150 768	83 169	55,16
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>21 175 011</b>		<b>21 175 011</b>	<b>21 011 823</b>	<b>163 188</b>	<b>0,78</b>
Production stockée						
Production immobilisée			380 001	9 627	370 374	145
Subventions d'exploitation			15 954	269 211	- 253 257	-94,07
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 171 139	83 321	1 087 818	145
Autres produits			37 933	24 720	12 313	49,81
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>22 779 138</b>	<b>21 398 702</b>	<b>1 380 436</b>	<b>6,45</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 222 223	20 668 744	- 5 446 521	-26,35
Variation de stock (marchandises)			2 817 308	- 2 913 056	5 730 362	199,71
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			4 660 101	3 716 140	943 961	25,40
Impôts, taxes et versements assimilés			75 480	51 359	24 121	46,97
Salaires et traitements			3 168 147	2 856 799	311 348	10,90
Charges sociales			1 030 986	857 276	173 710	20,26
Dotations aux amortissements sur immobilisations			392 306	281 710	110 596	39,26
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			336 759	340 558	- 3 799	-1,12
Dotations aux provisions pour risques et charges			77 824	26 359	51 285	194,40
Autres charges			100 953	70 732	30 221	42,73
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>27 881 885</b>	<b>25 956 622</b>	<b>1 925 263</b>	<b>7,42</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>- 5 102 747</b>	<b>- 4 557 921</b>	<b>- 544 826</b>	<b>11,95</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			34 272	14 707	19 565	133,03
Reprises sur provisions et transferts de charges			36 209		36 209	145
Différences positives de change			27 074	52 664	- 25 590	-48,58
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			533		533	145
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>98 087</b>	<b>67 371</b>	<b>30 716</b>	<b>45,59</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				9 376	- 9 376	-100
Intérêts et charges assimilés			211 279	393 792	- 182 513	-46,35
Différences négatives de change			28 586	52 133	- 23 547	-49,00
Charges netes sur cessions valeurs mobilières de placement			53 422	89 965	- 16 543	-23,64
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>291 287</b>	<b>525 266</b>	<b>- 233 979</b>	<b>-44,54</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>- 193 200</b>	<b>- 457 895</b>	<b>264 696</b>	<b>67,81</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+III-IV+V-VI)</b>			<b>- 5 295 947</b>	<b>- 5 015 816</b>	<b>- 280 131</b>	<b>5,58</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chénaie  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		151	- 151	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>151</b>	<b>- 151</b>	<b>-100</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 786	900	3 886	431,78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>4 786</b>	<b>900</b>	<b>3 886</b>	<b>431,78</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-4 786</b>	<b>-749</b>	<b>- 4 037</b>	<b>538,99</b>
Participation des salariés (X)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-345 162		- 345 162	100
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>22 877 225</b>	<b>21 486 223</b>	<b>1 411 002</b>	<b>6,57</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>27 832 796</b>	<b>26 482 789</b>	<b>1 350 007</b>	<b>6,10</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 955 571</b>	<b>-5 016 565</b>	<b>60 994</b>	<b>1,22</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44900 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Tableau des flux de trésorerie**

En K €	31/12/2023	31/12/2022	Var. en K €
<b>Résultat net</b>	- 4 956	- 5 017	61
Provisions R&C	78	26	51
Dotations immos	392	282	111
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	- 4 486	- 4 708	223
Variation BFR	- 2 832	1 429	- 4 262
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	- 1 653	- 6 138	4 484
Investissements incorporels	- 572	- 309	- 463
Investissements corporels	- 78	- 475	398
Investissements immos. fl	- 49		- 49
Variation autres immos. fl	3	- 137	140
Variation dettes / immos		- 194	194
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement</b>	- 695	- 915	219
Augmentation de capital			
Financements obtenus		3 000	- 3 000
Remboursement d'emprunt	- 477	- 455	- 22
Variation Comptes courants			
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement</b>	- 477	2 545	- 3 022
<b>Variation de la Trésorerie</b>	- 2 826	- 4 508	
Trésorerie d'ouverture	6 006	10 514	
Trésorerie de clôture	3 180	6 006	

En K €	31/12/2023	31/12/2022	Var. en K €
Stocks et en cours	4 240	6 331	- 2 091
Créances clients	1 131	1 732	- 601
Autres créances	1 034	689	345
Avances et acomptes	300		300
CCA et CAR	798	131	667
<b>Besoins</b>	<b>7 302</b>	<b>8 883</b>	- 1 580
Dettes fournisseurs	2 080	1 073	1 007
Dettes fiscales et sociales	1 748	1 495	253
Autres dettes	412	579	- 167
Avances et acomptes versés	157		157
Ecart conversion passif	3		3
<b>Ressources</b>	<b>4 399</b>	<b>3 147</b>	<b>1 252</b>
<b>B.F.R.</b>	<b>2 903</b>	<b>5 735</b>	- 2 832
Variation du B.F.R.	- 2 832	1 429	- 4 262

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

## Annexe aux comptes annuels

### 1- SOCIETE

Créée en 2016, Largo est une SA dont l'objet est la vente d'équipements numériques (principalement des smartphones) reconditionnés au sein de son site industriel de Sainte-Luce-Sur-Loire.

### 2 - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 203 284 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 295 947 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent jeu de comptes a été arrêté par le Conseil d'Administration de Largo SA le 18/04/2024.

### 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la période (exercice) présentée ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ainsi que des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07, 2018-01 et 2018-02 et en application des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général. Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) ou à leur prix de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celle de la structure.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses de développement d'un logiciel ERP,
- Des dépenses engagées au titre d'un site marchand destiné à la vente directe d'équipements reconditionnés.
- Des dépenses engagées au titre des frais de recherche et développement de 2023, dans le cadre de l'amélioration des processus industriels et équipements industriels, du système multicouche de cyber sécurité de l'appareil productif et de la gestion des stocks de produits finis.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- Des dépenses d'aménagement des locaux,
- Des dépenses engagées dans le cadre de la modernisation de son outil industriel, par l'acquisition de robots pour automatiser l'étape dite de testing.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44960 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Dépôts de garantie
- Prise de participation au sein de la SAS LARGO BUSINESS, société constituée en octobre 2020 et ayant pour objet le développement d'une activité B-to-B (ventes d'équipements reconditionnés et prestations de services associées). L'activité est en cours d'internalisation chez LARGO
- Retenue de garantie BPI sur l'emprunt de 2 500 000 euros.

**Amortissements**

Les amortissements sont comptabilisés selon les règles d'usage.

- |                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| • Logiciels et licences               | 1 à 5 ans  |
| • Frais de recherche et développement | 3 ans      |
| • Site internet                       | 3 ans      |
| • Matériels et outillages             | 2 à 5 ans  |
| • Agencements du magasin              | 2 à 10 ans |
| • Matériels de bureau et informatique | 2 à 5 ans  |
| • Mobiliers de bureau                 | 5 ans      |

Lorsque des indices de pertes de valeurs apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Il n'a pas été constaté d'indice de perte de valeur sur l'exercice 2023.

**Stocks**

Les stocks se composent :

- Des pièces détachées destinées aux opérations de reconditionnement,
- Des produits finis correspondant aux téléphones reconditionnés en attente d'être vendus,
- Quelques marchandises correspondant à des accessoires et des emballages,

Le stock de pièces détachées est valorisé au PMP, le stock de marchandises au prix d'achat.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Le coût de production des stocks de produits finis est la somme du coût d'acquisition de l'appareil et du coût de reconditionnement unitaire forfaitaire incluant les pièces détachées.

Ce coût unitaire inclut les charges directement liées au reconditionnement.

Ce coût de reconditionnement est revu à chaque clôture afin de représenter fidèlement la valeur ajoutée de l'entreprise.

**Dépréciation des stocks de produits finis**

Une dépréciation des stocks de produits finis est comptabilisée lorsque le prix de vente potentiel d'un appareil devient inférieur à sa valeur en stocks.

Le prix de vente potentiel correspond au dernier prix de vente connu chez la société ou bien au dernier prix de marché connu.

**Dépréciation des stocks de marchandises et de pièces détachées**

Une dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable.

**Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est notamment appréciée au regard de son échéance théorique.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

**Affacturation**

La société a recours à un prestataire d'affacturation auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non régies 60 jours après leur échéance théorique seront «définancées».

La comptabilisation des opérations d'affacturation de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définitif des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturation et retournées à la société, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44900 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission sur la durée des emprunts.

L'ANC recommande de mentionner les PGE dans l'annexe dans les dettes à échéance de plus d'un an, sauf si, à la date d'établissement des comptes, il est décidé de ne pas en demander l'amortissement sur une période additionnelle (Rec. ANC du 18-5-2020).

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources par la société.

Provision pour garantie SAV : Les appareils commercialisés par la société sont vendus avec une garantie d'un an. Une provision pour garantie est donc constituée afin d'anticiper les coûts futurs de réparations relatifs à des appareils commercialisés sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est déterminé sur la base du coût de reconditionnement unitaire.

### Litige Copie Privée :

La loi Lang, du 3 juillet 1995, a institué le prélèvement obligatoire de copie privée sur la vente de supports d'enregistrement (visant à l'origine les K7 et bandes, la liste s'est depuis élargie à de nouveaux supports numériques comme les lecteurs mp3, les smartphones, les tablettes multimédia ...). Ce prélèvement est la contrepartie de la faculté reconnue à toute personne physique d'effectuer une copie privée d'une œuvre qu'elle a licitement acquise.

S'agissant des téléphones neufs, la taxe est prélevée directement auprès des fabricants et répercutée sur les prix de vente. Son montant est fonction de la capacité de stockage de l'équipement.

Créé par la loi Lang, l'organisme « Copie France » qui collecte et reverse aux ayants-droits cette redevance souhaite l'étendre aux produits reconditionnés. A ce titre, il a assigné plusieurs acteurs du marché du reconditionnement, dont Largo le 15 mai 2020 afin de leur réclamer le paiement d'une redevance pour copie privée sur les produits reconditionnés (smartphones, tablettes) sur la base d'unités déjà vendues calculé de manière rétroactive. Le montant de la demande, qui s'élevait initialement à 806 K€ a été revu à un montant de 1479 K€, le chiffre ayant été étendu sur une période allant jusqu'au 30/06/2021.

La Société et son conseil juridique considérant que cette demande est à ce jour, sans fondement juridique concernant en particulier l'application rétroactive d'une telle taxe, considérant notamment que la décision de la commission fixant le montant de cette taxe ne vise que les produits neufs.

Compte tenu de cette position, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2023.

Il est précisé que le SIRRMIET (Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Electroniques et Télécoms), syndicat regroupant de nombreux acteurs de ce secteur, s'est également emparé du sujet en s'opposant publiquement à cette demande. Il la considère également sans fondement juridique, écologique et économique, à l'heure où les pouvoirs publics cherchent plutôt à favoriser le réemploi des produits électroniques.

Suite à un projet de loi voté à l'assemblée nationale le 10 juin 2021, une taxe copie privée est appliquée sur les produits reconditionnés à compter du 1er juillet 2021. En aucun cas cette taxe ne s'applique à l'antériorité.

L'action menée en justice par LARGO est toujours en cours et l'action au fond portée par le syndicat des reconditionneurs (SIRRMIET) est toujours en cours auprès du conseil d'Etat.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### Chiffre d'affaires :

Les revenus de la société sont de trois natures :

- Des ventes de produits finis qui sont des équipements numériques reconditionnés (smartphones principalement et tablettes et laptops) : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client ; et de manière plus marginale,
- Des ventes de marchandises (accessoires de types chargeurs, enceintes, écouteurs...); ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client,
- Des prestations de services telles que des formations ou réparations de mobiles : elles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de leur exécution où elles font l'objet d'une facturation.

Les remises de fin d'années opérées avec certaines enseignes de distribution sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les contrats de vente ne contiennent pas de remises de fidélité ni de clause de retour.

### Capital

**Frais d'augmentation de capital :** ils ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (Méthode Préférentielle Avis CNC n° 2000-D du 21 Décembre 2000).

### Disponibilités

La rubrique « **Disponibilités** » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### Instruments financiers et opérations de couvertures

L'entreprise a adopté le règlement ANC n°2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture. Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers utilisés par LARGO pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert : la couverture de devise ayant pour principal objectif de diminuer le risque de change sur les achats de téléphones et de matériel, l'effet de la couverture impacte les achats de marchandises et le stock.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

Au 31 décembre 2023, LARGO ne détenait aucun instrument dérivé non-qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Ainsi, l'entreprise procède :

- au reclassement des résultats de couverture avec la comptabilisation du résultat des instruments de couverture de change au même poste du compte de résultat que l'élément couvert (achats et stocks) ;
- à l'étalement sur la durée de couverture des primes d'option (comptabilisé en produit financier).

### Opérations en devises

Opérations non couvertes :

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Opérations couvertes : Voir paragraphe précédent

Ecart de conversion :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

### Charges et produits exceptionnels

Les **charges et produits exceptionnels** sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### 4 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Sur le plan de l'activité :

- Accélération de l'approvisionnement en circuit court : +125% de produits collectés en 2023 vs 2022.
- Accélération de la rotation du stock, baisse significative du niveau et de l'ancienneté du stock : 86% des produits en stock au 01/01/2023 sont écoulés sur 2023, le niveau de stock s'établit à 4 240K€ au 31/12/2023 vs 6 331K€ au 31/12/2022.
- Signature d'un contrat opérateur avec Orange France.
- Fort développement des canaux digitaux et BtoB.
- Forte augmentation du taux de marge après coût de reconditionnement sur les produits « nouvelle stratégie » (produits achetés en 2023) qui s'établit à 16,8% vs 7,89% sur l'ensemble des ventes de l'année 2023.

### 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Sur le plan de l'activité :

- CA en très forte hausse au T1 2024 à 9,463M€ soit +145% vs T1 2023.
- Accélération de la collecte et des ventes sur la gamme Samsung.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 2 996 852 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	626 844	572 195		1 198 839
Immobilisations corporelles	1 502 676	77 523	1 241	1 578 958
Immobilisations financières	173 381	48 948	1 272	221 055
<b>TOTAL</b>	<b>2 302 700</b>	<b>698 684</b>	<b>2 513</b>	<b>2 996 852</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond essentiellement

- Aux dépenses engagées au titre des frais de recherche et développement de 2023, dans le cadre de l'amélioration des processus industriels et équipements industriels, du système multicouche de cyber sécurité de l'appareil productif et de la gestion des stocks de produits finis, pour un montant total de 208 443 euros,
- Aux frais de développement de l'ERP.

L'augmentation des immobilisations financières correspond essentiellement à l'achat des actions de la société LARGO BUSINESS (48 400 €), portant ainsi le pourcentage de détention de cette société à hauteur de 100 %.

Amortissements et provisions d'actif = 1 277 388 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	416 050	144 963		561 012
Immobilisations corporelles	469 032	247 343		716 375
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>885 082</b>	<b>392 306</b>		<b>1 277 388</b>

Les 144 963 € d'amortissements d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'amortissement de l'ERP et au démarrage de l'amortissement du site marchand lancé devenu opérationnel en novembre 2020.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2023	626 844	- 416 050		210 594
Augmentation	572 195			572 195
Dotation		- 144 963		- 144 963
Diminution				
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2023</b>	<b>1 198 839</b>	<b>- 561 012</b>		<b>637 827</b>

Immobilisations corporelles	Brut	Amortissements	Dépréciation	Net
Ouverture au 01/01/2023	1 502 676	- 469 032		1 033 644
Augmentation	77 523			77 523
Dotation		- 247 343		- 247 343
Diminution	- 1 241			- 1 241
Reprise				
<b>Clôture au 31/12/2023</b>	<b>1 578 958</b>	<b>- 716 375</b>		<b>862 583</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE****Etat des stocks = 4 553 645 E**

Etat des stocks (valeurs brutes)	31/12/2023	31/12/2022
Mobiles	3 912 964	6 775 581
Pièces détachées	357 380	378 419
Boîtes, accessoires et emballages	283 281	216 851
<b>TOTAL</b>	<b>4 553 645</b>	<b>7 370 851</b>

**Etat des clients = 1 130 548 E**

Le tableau ci-dessous présente le détail des créances clients de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des clients	31/12/2023	31/12/2022
Clients douteux ou litigieux (*)	7 697	18 040
Clients	1 122 851	1 713 985
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 548</b>	<b>1 732 035</b>

(\*) nets de provisions

**Etat des autres créances = 1 134 110 E**

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des créances de la société par nature. Les créances de la société ont toutes une échéance de moins d'un an.

Etat des créances	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs - Acomptes versés	187 573	67 648
Etat - IS et crédits impôts	345 162	
Personnel	17 419	16 806
Organismes sociaux	41 556	10 781
Etat - TVA	330 502	194 819
Débiteurs divers	211 898	398 498
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 110</b>	<b>688 752</b>

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement au fonds de garantie et de réserves du contrat d'affacturage «Eurofactor» pour un montant de 150 491 euros.

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôt de garantie conservé par le factor et réserves figurant dans les autres créances	150 491	238 521
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées	2 226 611	2 385 210
<b>TOTAL</b>	<b>2 377 102</b>	<b>2 623 731</b>

Il y a un seul contrat d'affacturage en place. Le coût est de EURBOR 3 mois + 1,30%. Une commission d'affacturage de 0,19% est également facturée.

Il n'y a pas de créances définancées Au 31/12/2023.

**Provisions pour dépréciation = 1 159 708 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	1 039 677	332 215	1 058 076	313 816
Créances clients	82 022	4 544	80 427	6 139
Valeurs mobilières de placement	38 011		36 209	1 802
<b>TOTAL</b>	<b>1 159 708</b>	<b>336 759</b>	<b>1 174 711</b>	<b>321 758</b>

Les dépréciations de stocks concernent les produits finis (smartphones et tablettes reconditionnés). Il a été constaté une certaine volatilité des prix des mobiles liée notamment aux sorties de nouvelles gammes de smartphones par les constructeurs.

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

### Produits à recevoir par postes du bilan = 111 008 E

Produits à recevoir	Montant
Avoirs fournisseurs à recevoir	12 184
Clients et comptes rattachés	30 053
Autres créances	68 340
Disponibilités	431
<b>TOTAL</b>	<b>146 631</b>

### Trésorerie = 3 179 423 E

La trésorerie « nette » est positive de + 3 179 423 Euros (\*), décomposée en :

- Trésorerie à l'actif : 3 179 667 Euros
- Trésorerie au passif : 244 Euros

(\*) cf. Tableau des flux de trésorerie

### Charges constatées d'avance = 797 665 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (exploitation) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 71 006 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 550 298	0,02	71 006
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 550 298	0,02	71 006

**Tableau Variation des capitaux propres**

	31/12/2022	Affectation résultat 31/12/2022	Augmentation de capital	Imputation RAN	31/12/2023
Capital social	71 006				71 006
Prime d'émission	23 551 274	- 12 811 641			10 739 633
Imput. frais / prime émission (*)	-2 240 715				-2 240 715
Réserve légale	2 364				2 364
Autres réserves	69 473				69 473
R.A.N.	- 7 795 076	7 795 076			
Résultat 31/12/2022	- 5 016 565	5 016 565			
Résultat 31/12/2023					- 4 855 571
<b>TOTAL</b>	<b>8 641 761</b>				<b>3 686 190</b>

(\*) Les frais imputés sur la prime d'émission correspondent essentiellement aux frais liés à l'IPO

**Actions auto-détenues**

La société détient 24 361 actions propres, achetées à une valeur unitaire de 1.8888 €, soit une valeur brute totale de 46 013 € au 31/12/2023.

Compte tenu du cours de clôture d'élevant à 1.815 €, une dépréciation de 1 801 € a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice LARGO a acquis 78 960 de ses propres titres et en a cédé 72 168.

**Attribution d'actions gratuites**

La société a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions dont les principales modalités sont les suivantes :

Plan	Fidélité	Performance
Nombre total d'actions pouvant être émises	24.000	46.800
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique	Valeur unitaire de 1.815 € (cours de bourse au 31/12/2023)	Valeur unitaire de 1.815 € (cours de bourse au 31/12/2023)
Conditions d'acquisition des actions	Présence	Performance et présence
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	4.000	10.800
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan.	17.600	25.200
Informations sur les passifs éventuels	Attribution d'action nouvelles	Attribution d'action nouvelles
Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Aucune	Aucune
Montant du passif enregistré au bilan	Aucun	Aucun

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêneale  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO 4 RUE JEAN MERMOZ 44900 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**

Provisions pour Risques = 230 259 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision Pour Garantie SAV	55 548	77 624		133 172
Provision risque TCP	97 087			97 087
<b>TOTAL</b>	<b>152 635</b>	<b>77 624</b>		<b>230 259</b>

Etat des dettes = 8 284 009 E

Etat des dettes	Montant total	% 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	3 741 175	695 350	2 845 825	200 000
Dettes financières diverses	106 250			106 250
Découvert bancaire	244	244		
Fournisseurs	2 120 093	2 120 093		
Avances et acomptes clients	156 671	156 671		
Dettes fiscales & sociales	1 747 726	1 747 726		
Autres dettes	411 850	411 850		
<b>TOTAL</b>	<b>8 284 009</b>	<b>5 131 834</b>	<b>2 845 825</b>	<b>306 250</b>

Etat des emprunts et dettes établissement de crédit = 3 741 175 E

Etat des emprunts et dettes	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Emprunt - Banque A	38 944		38 944	
Emprunt - Banque B	54 902		50 667	4 235
Emprunt - Banque C	95 754		76 455	19 299
Emprunt - Banque D	60 468		50 734	9 734
Emprunt PGE - Banque B	387 102		109 593	277 509
Emprunt PGE - Banque C	154 657		43 873	110 784
Emprunt PGE - Banque D	236 352		66 898	169 455
Emprunt - Banque E	190 000		40 000	150 000
Emprunt - Banque D	2 500 000			2 500 000
Emprunt - Banque E	500 000			500 000
Intérêts courus	245		86	159
<b>TOTAL</b>	<b>4 218 425</b>		<b>477 250</b>	<b>3 741 175</b>

Emprunts auprès des établissements de crédit

- Le 27/02/2018, la société a souscrit un prêt de 250 000 euros amortissable sur une durée de 63 mois, au taux de 0,55 %.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 9 734 euros
- Le 03/09/2019, la société a souscrit un prêt de 300 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1,55 %.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 19 299 euros
- Le 18/08/2019, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 48 mois, au taux de 1,12 %.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 4 235 euros
- Le 23/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 330 000 euros au taux de 0,75 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 169 455 euros
- Le 24/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 220 000 euros au taux de 0,57 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 110 784 euros
- Le 26/06/2020, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 500 000 euros au taux de 1,34 %, 1<sup>ère</sup> échéance en 07/2021.
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 109 593 euros
- Le 16/11/2020, la société a souscrit un prêt de 200 000 euros amortissable sur une durée de 28 trimestres, au taux de 0,85%.
- Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »
- Le 12/01/2022, la société a souscrit un prêt de 2 500 000 euros amortissable sur une durée de 26 trimestres, au taux de 3,51 %.
- Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 2 500 000 euros
- Le 11/01/2022, la société a souscrit un prêt de 500 000 euros amortissable sur une durée de 31 trimestres, au taux de 0,78 %.
- Il s'agit d'un prêt BPI « prêt innovation R&D »
- Le solde de cet emprunt au 31/12/2023 est de 500 000 euros

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêneale  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44900 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Fournisseurs et comptes rattachés = 2 120 093 E**

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	1 422 437	585 143
Fournisseurs immobilisations	39 788	39 563
Fournisseurs – Factures non parvenues	657 868	487 817
<b>TOTAL</b>	<b>2 120 093</b>	<b>1 112 523</b>

**Autres dettes = 411 851 E**

Autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Clients Crédoeurs	314 388	380 726
Acomptes clients		16 368
Clients - RRR à accorder	69 243	146 022
Divers	28 210	36 201
<b>TOTAL</b>	<b>411 851</b>	<b>579 317</b>

**Charges à payer par postes du bilan = 1 065 946 E**

Charges à payer	31/12/2023	31/12/2022
Emp. & dettes établi. de crédit	159	317
Emp. & dettes financières div.		
Fournisseurs	657 868	487 817
Dettes fiscales & sociales	342 412	287 425
Autres dettes	65 487	146 022
<b>TOTAL</b>	<b>1 065 946</b>	<b>921 581</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**8 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'Affaires = 21 175 011 €**

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes de produits	20 941 074	98,9 %	20 861 055	99,3 %
Production vendue de services	233 937	1,1 %	150 768	0,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>21 175 011</b>	<b>100 %</b>	<b>21 011 823</b>	<b>100 %</b>

En 2023, le montant des ventes indirectes (ventes auprès d'enseignes de distribution, opérateurs, agents commerciaux) s'est élevé à 10 259 K€ (soit 48 % du CA HT), alors que les ventes directes (ventes sur places de marchés) ont été de 10 916 K€ (soit 52 % du CA HT).

Le montant des remises de fin d'années, comptabilisées en déduction du Chiffre d'Affaires, représente 67 K€ sur l'exercice 2023 et 87 K€ sur 2022.

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes - France	18 597 036	87,8 %	16 007 734	76,2 %
Ventes - Export	2 483 963	11,7 %	4 950 466	23,6 %
Ventes - Intracommunautaire	93 993	0,4 %	53 523	0,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>21 175 011</b>	<b>100 %</b>	<b>20 011 823</b>	<b>100 %</b>

**Autres produits d'exploitation = 1 604 127 €**

En €	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Production immobilisée	380 001	23,7 %	9 627	2,5 %
Subventions	15 954	1,0 %	260 211	69,6 %
Reprise sur amortissement provision	1 171 139	73,0 %	83 321	21,5 %
Autres produits	37 033	2,3 %	24 720	6,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 604 127</b>	<b>100 %</b>	<b>388 879</b>	<b>100 %</b>

**Marge brute**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	21 175 011	21 011 823
Production immobilisée	380 001	9 627
Coût d'achat	15 029 044	20 408 857
Variation de stock	2 817 306	- 2 913 056
Transports sur achats	193 179	259 887
<b>Marge brute</b>	<b>3 515 483</b>	<b>3 265 762</b>
Taux marge brute	16,3 %	15,5 %

**Marge après coûts de reconditionnement**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	21 175 011	21 011 823
Production immobilisée	380 001	9 627
Coût des ventes	18 039 529	17 755 888
<b>Marge brute</b>	<b>3 515 483</b>	<b>3 265 762</b>
Salaires et charges de product <sup>(*)</sup>	1 774 163	1 379 061
Intérimaires	77 859	296 463
Sous-traitance	600 961	178 598
Coût de structure	449 867	687 110
<b>Marge après coût reconditionnement</b>	<b>612 633</b>	<b>724 530</b>
Taux marge brute	2,9 %	3,4 %

(\*) les coûts de structure intègrent une quote-part de charges externes directement liées au reconditionnement (maintenance, loyers, assurances, impôts et taxes ...)

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Achats et charges externes = 4 660 101 E**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur achats	184 130	148 201
Commissions sur ventes	1 513 498	764 264
Honoraires	608 435	683 889
Entretien et maintenance	399 047	360 857
Publicité	172 298	307 933
Loyers et charges locatives	179 774	153 726
Voyages et déplacements	52 853	90 905
Transport sur ventes	482 577	355 039
Personnel intérimaire	77 859	302 628
Sous-traitance	603 080	178 567
Divers (assurance ...)	406 552	370 099
<b>TOTAL</b>	<b>4 660 101</b>	<b>3 716 140</b>

**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Charges de personnel = 4 199 133 E**

En €	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitement	3 189 147	2 856 789
Charges sociales	1 030 886	857 276
<b>TOTAL</b>	<b>4 199 133</b>	<b>3 714 075</b>

**Effectif moyen équivalent temps plein**

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	21	16
Agents de maîtrise et techniciens	9	7
Employés / Ouvriers	55	57
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>80</b>

**Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions = 806 689 E**

	31/12/2023	31/12/2022
Dot amort. Immos. incorporelles	144 963	114 470
Dot amort. Immos. corporelles	247 343	167 240
<b>Total dotations amort. Immos</b>	<b>392 306</b>	<b>281 710</b>
Dot prov dép stocks	332 215	339 241
Dot prov dép créances	4 544	1 317
<b>Total dotations actif circulant</b>	<b>336 759</b>	<b>340 558</b>
Dot prov pour risques et charges	77 624	26 359
<b>TOTAL</b>	<b>806 689</b>	<b>648 627</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Résultat Financier**

	31/12/2023	31/12/2022
Gain de change	27 074	52 664
Rep prov prime non conversion	36 209	
Produits cession VMP	533	
Autres produits financiers	34 272	14 707
<b>Total produits financiers</b>	<b>98 088</b>	<b>67 371</b>
Intérêts des emprunts	101 958	103 447
Frais et charges financières		10 164
Perte de change	26 586	52 133
Dot prov dépréciation VMP		9 376
Prime couverture de change	108 321	280 181
Charges nettes cession VMP	53 422	69 985
<b>Total charges financières</b>	<b>291 288</b>	<b>525 266</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 193 200</b>	<b>- 457 895</b>

**Résultat Exceptionnel**

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels divers		151
Transfert charges exceptionnelles		
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>151</b>
Pénalités et amendes	624	900
Autres charges exceptionnelles	4 162	
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>4 786</b>	<b>900</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 4 786</b>	<b>- 749</b>

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en 2023 s'élevaient à 52 433 K€ contre 45 083 € au titre de 2022.

**Impôt courant**

Le montant de l'impôt exigible est nul au titre de 2023 et de l'exercice précédent compte tenu des pertes constatées.

Au 31 décembre 2023, la société LARGO dispose d'un déficit fiscal reportable de 21 054 071 €.

**Crédit d'impôt**

Un crédit d'impôt innovation a été constaté à hauteur de 345 162 € au titre des années 2021 à 2023.

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Niveau de résultat	Avant impôts	Crédit impôts	Après impôts
Résultat d'exploitation	-5 102 747	345 162	-4 757 585
Résultat financier	-193 200		-193 200
Résultat exceptionnel	-4 786		-4 786
<b>TOTAL</b>	<b>-5 300 733</b>	<b>345 162</b>	<b>-4 955 571</b>

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
 BP 58604  
 44186 NANTES CEDEX 4

**LARGO****4 RUE JEAN MERMOZ 44990 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**Entreprises liées

Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	-	-
Prêts	-	-
<b>Total créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et dettes diverses	7 178	7 178
Emprunts	-	-
<b>Total dettes</b>	<b>7 178</b>	<b>7 178</b>

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Ventes	-	-
Achats / services (rémunération du dirigeant)	-	-
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

Filiales et participations

LARGO a souscrit à hauteur de 100 % au capital de la SAS LARGO BUSINESS (anciennement HAVETECH). Cette société est en charge de développer l'activité B-to-B de Largo.

Filiales et participations	Capital social	Réserves en report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la SIE	Cautions et avais délivrés par la SIE	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la SIE dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS LARGO BUSINESS	10 000	23 963	100	50 400	50 400			19	- 7 066	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales not reprises en A</i>										

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêneale  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

LARGO

4 RUE JEAN MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- 1- Afin de pouvoir financer ses travaux d'aménagement, la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivants :
  - Emprunt de 250 000 €, le 28/02/2018, remboursable à taux fixe de 0,55 % par annuités mensuelles sur 66 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 4 235 €.
 Les garanties sur ces prêts sont les suivantes :
  - Nantissement du fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang.
  
- 2- Afin de pouvoir financer et développer l'interface de « BUY BACK », la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 200 000 €, le 31/07/2019, remboursable à taux fixe 1,12 % par annuités mensuelles sur 55 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 9 735 €.
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes :
  - GARANTIE DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT à hauteur de 100 000 euros pour une durée de 55 mois.
  - Nantissement sur le fonds de commerce de rang 3 pour 200 000 €.
  
- 3- Afin de pouvoir financer ses besoins professionnels d'innovation et de croissance : la société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 300 000 €, le 09/08/2019, remboursable à taux fixe de 1,55 % par annuités mensuelles sur 48 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 19 299 €.
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 50% et InnovFin 50%.
  
- 4- Les emprunts suivants bénéficient de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 :
  - Emprunt de 330 000 € souscrit le 23/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.75 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 169 455 €
  - Emprunt de 220 000 € souscrit le 24/06/2020, remboursable au taux fixe de 0.57 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 110 783 €
  - Emprunt de 550 000 € souscrit le 26/06/2020, remboursable au taux fixe de 1.34 % par annuités mensuelles sur 60 mois. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 277 508 €
  
- 5- La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Au 31/12/2023, le montant des créances cédées au factor s'élève à 2 226 611 €
  
- 6- Couverture de change : le montant des couvertures souscrites non encore échues s'élève à 2 700 000 USD.
  
- 7- La société LARGO a eu recours à l'emprunt bancaire suivant :
  - Emprunt de 2 500 000 €, le 11/01/2022, remboursable à taux fixe 3,53 % par annuités trimestrielles sur 29 trimestres. Au 31/12/2023, le capital restant dû est de 2 500 000 €.
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Garantie BPI 30% et Fonds Européen d'Investissement (FEI) 50%.
  
- 8- La société la Caisse d'Epargne pour se porter caution personnelle et solidaire au profit de la société Orange pour un montant de 1 750 000 €. Cette caution a pour échéance le 31/10/2026.  
 Les garanties sur ce prêt sont les suivantes : Nantissement sur le compte de titres financiers, estimé à 879 230 € au 31/12/2023.

**Indemnité de départ en retraite**

Les engagements relatifs aux retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes. Les informations au titre des indemnités de retraite dans les comptes sociaux sont les suivants :

- Indemnité Départ en Retraite	: 8,9 K€
- Charges sociales	: 2,7 K€
- Total des Indemnités Départ en Retraite	: 11,6 K€

Les hypothèses retenues sont un âge de départ à la retraite de 65 ans, une augmentation annuelle des salaires de 2 %, un taux d'actualisation de 3,65 % et un taux de charges sociales de 30 %.



**LARGO S.A.**

4 rue Jean Mermoz

44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chénaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## **LARGO S.A.**

Siège social : 4 rue Jean Mermoz - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Au capital de 71 006 euros

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **I - CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

**HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chênaie  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

**II – CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

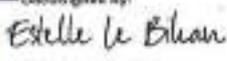
---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Nantes, le 30-04-2024

**HLP Audit**

Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

DocuSign Envelope ID: 2FECAS58A1E1489  


**Estelle LE BIHAN**  
Associée